

AVIS DE CONVOCATION

**Réunion ordinaire du Conseil
(Séance publique)**

Vous êtes par la présente convoqués à la

Réunion du : Conseil scolaire Viamonde
Date et heure : Le 19 janvier 2017 à compter de 16 h
Endroit : **Salle Simcoe-Dufferin
Hôtel Sheraton
123, rue Queen Ouest
Toronto (Ontario)**

Le numéro de téléphone à appeler en cas d'urgence : (416) 523-2005



RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (Séance publique)

**Le 19 janvier 2017 à compter de 16 h
Salle Simcoe-Dufferin
Hôtel Sheraton
123, rue Queen Ouest
Toronto (Ontario)**

ORDRE DU JOUR

Appel des membres

Reconnaissance en mémoire

1. Affaires courantes :

1.1 Approbation de l'ordre du jour

1.2 Déclaration de conflit d'intérêts

1.3 Adoption du procès-verbal :

1.3.1 [de la séance publique du 18 novembre 2016](#)

1.3.2 [de la réunion d'organisation du 2 décembre 2016](#)

1.4 Questions découlant du procès-verbal :

1.4.1 de la séance publique du 18 novembre 2016

1.4.2 de la réunion d'organisation du 2 décembre 2016

2. Rapport des élèves conseillères sur les activités dans les écoles

3. Rapports de la direction de l'éducation
 - 3.1 Nouvelles du système
 - 3.2 Présentation du rapport annuel 2016 (**présentation séance tenante**)
 - 3.3 [Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2017](#)
 - 3.4 Rapport n° 1 du CPP (2016-2017)
 - 3.5 [Politique 1,14 – Comité de participation des parents](#)

4. Rapports émanant des secteurs
 - 4.1 **Éducation**
 - 4.1.1 [Rapport des comités d'admission](#)
 - 4.1.2 [Rapport n° 4 du CCED](#)
 - 4.1.3 Rapport no 5 du CCED
 - 4.1.4 [Recherche action : Destination réussite](#)
 - 4.1.5 [Politique 1,07 sur les services de garde](#)
 - 4.1.6 [Recherche pour étude de marché : sondage auprès des élèves par rapport à une université de langue française.](#)
 - 4.1.7 [Sorties éducatives](#)
 - 4.1.8 [Calendriers scolaires 2017-2018](#)

5. Avis de motion

6. Rapport de représentation :
 - 6.1 ACÉPO

7. Renseignements :
 - 7.1 [Effectifs scolaires](#)
 - 7.2 Correspondance :
 - 7.2.1 [La lettre adressée à M. Joël Dupuis](#), le félicitant de sa nomination à titre de président de la FESFO
 - 7.2.2 [La lettre du président et du directeur de l'éducation adressée aux élèves de l'École secondaire Gaétan-Gervais](#) faisant suite à leur belle initiative d'envoyer une lettre à la ministre de l'Éducation lui faisant part de leur déception de n'avoir pas pu faire en ligne le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL)
 - 7.2.3 [La lettre du président de l'AEFO, unité 58](#), adressée à conseillers L'Heureux et Guérin les félicitant de leur réélection à la présidence et vice-présidence du du Conseil.
8. Adoption des résolutions des points suivants de la séance à huis clos en séance publique
 - 3.2.1 : Subvention de la ville de Toronto pour les coûts de location des garderies;
 - 3.3.1 : Mise en disponibilité de propriétés provenant de conseils scolaires de langue anglaise;
 - 3.4.1 : Changements au sein du personnel,
9. Levée de la réunion

POINT NO 1.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR

NON ADOPTÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE (Séance publique)

Le 18 novembre 2016

Le Conseil se réunit en séance publique de 19 h 30 à 21 h15 dans la salle de bibliothèque de l'École élémentaire Félix-Leclerc, sise au 50, promenade Celestine (Ontario).

Membres présents :

Conseiller Julien Baeta	membre élu pour la partie est de la ville de Toronto comprenant les quartiers électoraux 8, 9, 10, 12, 15, 16, 23, 24, 25, 26, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44 (par audioconférence)
Conseiller Guy Belcourt	membre élu pour les circonscriptions de Bruce, Grey, Simcoe et Dufferin
Conseillère Véronique Emery	membre nommée représentant la municipalité régionale de Niagara comprenant Fort Erie, Niagara Falls, Pelham, Port Colborne, Thorold, Welland et Wainfleet
Conseillère Redjy Georges	élève conseillère élue, représentant les écoles secondaires
Conseiller Pierre Girouard	membre élu pour les municipalités régionales de Hamilton-Wentworth, Halton, circonscription de Brant et la partie de la municipalité régionale de Niagara comprenant Grimsby, Lincoln, Niagara-on-the-Lake, St-Catharines et West Lincoln
Conseiller François Guérin	membre élu pour la municipalité régionale de York (vice-président)
Conseillère Koubra Hagggar	élève conseillère élue, représentant les écoles secondaires
Conseiller Pierre Lambert	membre élu pour la municipalité régionale de Haldimand -Norfolk, les circonscriptions d'Oxford, d'Elgin, Lambton et la municipalité de Chatham-Kent
Conseiller Jean-François L'Heureux	membre élu pour la partie ouest de la ville de Toronto comprenant les quartiers électoraux 1, 2, 3, 4,5, 6, 7, 11, 13, 14, 17, 18,19 (président)
Conseillère Chloë Robert	membre élue de la partie centre de la ville de Toronto comprenant les quartiers électoraux 20, 21, 22, 27, 28, 29, 30, 31, 32.
Conseiller Yvon Rochefort	membre élu pour la région de Peel
Conseiller Guillaume Teasdale	membre élu pour la circonscription d'Essex (par audioconférence)
Conseiller Denis Trudel	membre élu pour la municipalité régionale de Waterloo, les circonscriptions de Wellington, Middlesex, Perth et Huron.

POINT NO 1.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

18 novembre 2016

Membre absente :

Conseillère Sylvie Landry

membre élue pour la circonscription de Haliburton, Northumberland, Peterborough, Victoria et la municipalité régionale de Durham

Membres de l'administration présents :

M. Martin Bertrand, directeur de l'éducation

M. Sébastien Fontaine, surintendant de l'éducation

M^{me} Françoise Fournier, surintendante des affaires

M^{me} Claire Francoeur, directrice des communications et du marketing

M. Miguel Ladouceur, directeur du SIEP

M. Sylvain Landriault, surintendant de l'éducation

M^{me} Sylvie Longo, surintendante de l'éducation

M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation

M. Jason Rodrigue, adjoint à la surintendance des affaires

M^{me} Marie-Josée Smith, directrice des ressources humaines

M^{me} Tricia Verreault, adjointe à la surintendance de l'éducation

M^{me} Désirée Bigaignon, secrétaire de séances

1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Girouard, propose :

QUE l'ordre du jour soit approuvé.

La motion est adoptée.

2. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

POINT NO 1.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

18 novembre 2016

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU 28 OCTOBRE 2016

Conseillère Emery, appuyée par conseiller Girouard, propose :

QUE le procès-verbal de la séance publique du 28 octobre 2016 soit approuvé avec une correction apportée quant à l'heure de départ de conseillère Robert.

Le procès-verbal est ensuite adopté tel que modifié.

4. PRÉSENTATION LIÉE AUX INITIATIVES PRIORITAIRES DU PLAN STRATÉGIQUE

4.1 Renforcement des comportements positifs à l'école

M^{me} Jeannine Faubert, accompagnatrice - écoles sécuritaires et tolérantes, fait une présentation intitulée :
« Renforcement des comportements positifs à l'école ».

Au cours de sa présentation, elle fait le lien entre deux thèmes, soit, l'appui au comportement positif et le climat scolaire. Elle souligne que les accompagnateurs et accompagnatrices travaillent sur des stratégies en développant des thématiques visuelles pour passer le même message dans l'école. Elle donne ensuite un aperçu, avec un vidéoclip à l'appui, ce qu'elle a développé pour une des écoles qu'elle accompagne.

Après la période de questions et réponses, conseiller Lambert, appuyé par conseiller Belcourt, propose :

QUE la présentation sur le thème : « Renforcement des comportements positifs à l'école » soit reçue.

La motion est adoptée.

5. RAPPORT DES ÉLÈVES MEMBRES DU CONSEIL

Les deux élèves conseillères Redjy Georges et Koubra Haggag présentent, à tour de rôle, leur rapport au Conseil en donnant un aperçu des activités auxquelles elles ont participé en tant qu'élèves conseillères ainsi que des activités organisées au sein des écoles durant le mois écoulé.

En bref :

Redjy et Koubra ont participé à une rencontre du RECFO au cours de laquelle elles ont eu la chance de travailler sur des dossiers de comités et de faire plusieurs activités de leadership et ce, de concert avec les élèves conseillères et conseillers des autres conseils scolaires francophones de l'Ontario.

La semaine dernière, Koubra a participé à une réunion du comité encadreur du développement des services en français dans le cadre de la justice ici à Toronto. Parmi les membres de cette réunion, étaient présents, des intervenants de la FESFO, du bureau de la coordonnatrice des services en français, du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels, des tribunaux décisionnels du secteur de la justice et du ministère du Procureur général.

Les écoles du CSViamonde ont souligné la journée thème «On se dit merci» en prenant le temps de remercier leurs camarades et collègues. Chaque école, élèves et membres du personnel ont trouvé des façons innovatrices pour marquer cette journée qui fut une belle réussite.

Parmi d'autres activités organisées au cours de ce mois, il y avait, entre autres, collecte de nourriture, spectacle de danse urbaine, festival d'automne, ateliers sur le thème de l'Halloween, ateliers d'improvisation à l'intention des élèves inscrits au cours d'art dramatique et aussi pour les élèves des paliers élémentaire et secondaire, qui font partie des clubs d'improvisation, formation sur le «Safe food handling» qui s'adressait aux élèves inscrits au cours de nutrition.

Le sport, la culture et les valeurs humanitaires sont aussi d'autres volets bien présents au sein des écoles. L'équipe féminine de basketball de 9^e et 10^e années de l'École secondaire Georges-P.-

POINT NO 1.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

18 novembre 2016

Vanier a remporté la troisième place au tournoi de basket provincial FRANCO.

Afin de souligner la semaine de reconnaissance des traités, qui a pour but de sensibiliser les élèves aux traités entre les peuples autochtones et la Couronne, l'École secondaire Norval-Morrisseau a accueilli des représentants de la communauté autochtone, du ministère de l'Éducation et du Conseil scolaire Viamonde. L'école Georges-P.-Vanier, pour sa part, dans le cadre du cours d'histoire des États-Unis, a invité l'artiste autochtone Shaut à venir faire une présentation de son expérience en tant que jeune autochtone dans une réserve. Il a profité pour offrir un spectacle à toute l'école en chantant dans sa langue autochtone, l'innu.

Au cours du mois de novembre, l'École Norval-Morrisseau vend des rubans bleus ainsi que des moustaches afin de sensibiliser les élèves et les membres du personnel au cancer de la prostate.

La commémoration du jour du Souvenir n'est certes pas restée sous silence. Toutes les écoles au sein du Conseil ont organisé, d'une manière ou d'une autre, des cérémonies commémorant les soldats morts au combat.

Conseillère Robert, appuyée par conseiller Rochefort, propose par la suite :

QUE le rapport des deux élèves conseillères élues soit reçu.

La motion est adoptée.

6. RAPPORT DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

6.1 Nouvelles du système

Le directeur de l'éducation fait un compte rendu des nouvelles du système depuis la dernière réunion du Conseil dont voici un aperçu :

Le 2 novembre, les élèves de 9^e année du CSViamonde ont quitté les bancs d'école pour vivre une expérience unique d'exploration et de découverte lors de la journée « Invitons nos jeunes au travail ». Ce programme d'envergure nationale soutient

POINT NO 1.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

18 novembre 2016

le développement professionnel des élèves en les invitant à faire le lien entre l'école, le monde du travail et leur avenir.

La même journée, les élèves des écoles élémentaires St-Joseph de Penetanguishene et Académie La Pinède de Borden ont pris le départ de la course «Race against Drugs», offerte pour la première fois en français. L'activité permet aux élèves de la 5^e année de comprendre les risques reliés à la consommation de drogues.

Tout au cours de la semaine du 9 novembre, le Conseil scolaire Viamonde a souligné l'engagement des membres de son personnel qui fêtaient cette année leur 5^e, 10^e, 15^e, 20^e, 25^e ou 30^e anniversaire au sein de l'organisation. Cette semaine de valorisation met l'accent sur les efforts et la volonté du personnel à contribuer à la réussite des élèves. Lors de cette 10^e édition du thème «On vous dit merci», le directeur de l'éducation a le plaisir d'annoncer qu'au total, 288 membres du personnel ont passé un cap important de leur carrière.

Le 11 novembre, reconnaissance et gratitude étaient les messages qui ont marqué la première journée thématique Viamonde de cette année scolaire.

La semaine était terminée avec de nombreuses activités soulignant le jour du Souvenir. Le président du Conseil et le directeur de l'éducation ont déposé une couronne funéraire lors de la cérémonie tenue à l'hôtel de ville de Toronto.

Dans le cadre des célébrations du 30^e anniversaire de la Loi sur les services en français, des élèves du CSViamonde ont écouté avec grand intérêt l'allocution de M^e François Boileau, Commissaire aux services en français de l'Ontario, qui soulignait aux invités du déjeuner du Club canadien de Toronto, la nécessité de moderniser la Loi sur les services en français. «Un grand pas vers la modernisation : LSF 2.0», tel était le titre de la conférence du déjeuner du Club canadien de Toronto à laquelle ont assisté des élèves de l'École secondaire Norval-Morrisseau de Richmond Hill, de l'École secondaire Étienne-Brûlé et du Collège français de Toronto.

Les élèves de la région de London ont fait revivre avec émotion l'histoire franco-ontarienne à la communauté francophone par le

POINT NO 1.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

18 novembre 2016

biais du spectacle «l'Écho d'un peuple». Les spectateurs sont venus en grand nombre assister à la représentation qui s'est tenue hier soit à l'École secondaire Gabriel-Dumont.

Aujourd'hui, l'annonce a été faite sur l'ajout de programmes spécialisés dans les écoles secondaires qui permettront aux élèves de vivre leur passion. Par le biais de programmes d'excellence spécialisés dans des domaines tels que les arts visuels et de la scène, les sports, les sciences ou la robotique, les élèves apprendront des connaissances qui répondront spécifiquement à leurs intérêts. Au fil des années, les programmes d'excellence permettront aux élèves dès la 7^e année, de vivre une expérience enrichissante et stimulante.

Conseillère Robert, appuyée par conseiller Rochefort, propose par la suite :

QUE le rapport verbal du directeur de l'éducation sur les nouvelles du système soit reçu.

La motion est adoptée.

6.2 **Politique 4,01 et directives administratives sur l'examen de la performance de la direction de l'éducation**

Après avoir passé en revue la politique et les directives administratives sur l'examen de la performance de la direction de l'éducation, conseiller Trudel, appuyé par conseillère Emery, propose :

QUE le rapport et les annexes présentés en date du 18 novembre 2016 sur « l'examen de la performance de la direction de l'éducation » soit reçu.

QUE la politique 4,01 Examen de la performance de la direction de l'éducation soit approuvée telle que présentée.

Les motions sont adoptées.

POINT NO 1.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

18 novembre 2016

6.3 **Calendrier des réunions du Conseil pour 2017 – 2^e ébauche**

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport du directeur de l'éducation concernant la 2^e ébauche du calendrier des réunions du Conseil pour 2017.

Une discussion a lieu à savoir si l'horaire des réunions doit être modifié.

Conseillère Robert, appuyée par conseillère Emery, propose donc :

QUE la réunion du Conseil commence à 19 h au lieu de 18 h 30.

La motion est rejetée.

Conseiller Trudel, appuyé par conseillère Emery, propose par la suite :

QUE le rapport présenté en date du 18 novembre 2016 sur la 2^e ébauche du calendrier des réunions du Conseil pour 2017 soit reçu.

La motion est adoptée.

6.3 **Rapport n° 4 du CPP** (page 17)

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport n° 4 du CPP à la suite de la réunion du 14 novembre 2016.

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Rochefort, propose par la suite les motions suivantes :

QUE le rapport no 4 du CPP (2015-2016) présenté en date du 18 novembre 2016 soit reçu.

QUE M. Youssouf Kalogo, parent de l'Académie Alexandre-Dumas, soit élu pour représenter la région du Centre, et ce, pour un mandat de deux ans, soit de 2016 à 2018.

POINT NO 1.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

18 novembre 2016

QUE M^{me} Geneviève Oger, parent de l'École élémentaire Pierre-Elliott-Trudeau, soit élue pour représenter la région du Centre, et ce, pour un mandat d'un an, soit de 2016 à 2017.

QUE M. Louis Kdoug, parent de l'École secondaire Jeunes sans frontières, soit élu pour représenter la région de Peel/Caledon, et ce, pour un mandat de deux ans, soit de 2016 à 2018.

QUE M. Patrice Brault, parent de l'École élémentaire Marie-Curie, soit nommé pour représenter la région du Sud-Ouest, et ce, pour un mandat de deux ans, soit de 2016 à 2018.

QUE M. Bruno Loones, parent de l'École élémentaire La Source, soit nommé pour représenter la région du Nord, et ce, pour un mandat de deux ans, soit de 2016 à 2018.

Les motions sont adoptées.

7. RAPPORTS ÉMANANT DES SECTEURS

7.1 AFFAIRES

7.1.1 États financiers 2015-2016

Les membres du Conseil examinent le rapport de l'administration portant sur les états financiers 2015-2016.

Après avoir examiné l'ensemble de la documentation, conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Lambert, propose :

QUE le rapport daté du 18 novembre 2016 sur les états financiers 2015-2016 soit reçu.

QUE recommandations suivantes présentées par le comité de vérification soient approuvées :

Affectation statutaire

QUE l'affectation statutaire de 15 528 088 \$ soit effectuée au surplus non disponible.

POINT NO 1.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

18 novembre 2016

QUE le solde du surplus annuel de 3 084 469 \$ soit affecté à l'excédent de fonctionnements accumulé.

Affectations entre comptes de surplus

QUE les affectations suivantes soient effectuées de l'excédent de fonctionnements accumulé :

- *105 307 \$ au compte de surplus en ce qui a trait aux intérêts à gagner sur le fonds d'amortissement du TDSB;*
- *123 061 \$ au compte de surplus de salles de classe pour le budget des écoles et le budget informatique;*
- *1 000 000 \$ au compte de surplus pour le projet de réaménagement du siège social;*
-

QUE les affectations suivantes soient effectuées à l'excédent de fonctionnements accumulé :

- *267 226 \$ du compte de surplus des projets différés;*
- *195 762 \$ du compte de surplus pour le dépassement de projets de construction pour la dépense d'amortissement associée, de même que les intérêts sur la dette à long terme non supportés;*
- *143 495 \$ du compte de surplus pour des projets de construction pour les travaux réalisés durant l'exercice et l'amortissement des rénovations à l'École élémentaire Jeanne-Lajoie;*

Approbation des états financiers

QUE le Conseil approuve l'adoption des états financiers pour l'année scolaire 2015-2016 tels que présentés.

POINT NO 1.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

18 novembre 2016

7.2 ÉDUCATIFS

7.2.1 Rapport sur les comités d'admission

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport présenté sur les comités d'admission.

Conseiller Girouard, appuyé par conseillère Robert, propose donc :

QUE le rapport en date du 18 novembre 2016 sur les comités d'admission soit reçu.

QUE le Conseil approuve l'admission des élèves comme il est recommandé par les comités d'admission respectifs.

Les motions sont adoptées.

7.2.2 Rapport sur les demandes de fréquentation hors zone

L'administration présente un rapport sur les demandes de fréquentation hors zone pour l'année scolaire 2016-2017.

À la suite des échanges de vues à ce sujet, une modification est apportée au programme offert à l'École Ronald- Marion qui devrait se lire de la maternelle à la 12^e année.

Conseillère Robert, appuyée par conseillère Emery, propose par la suite :

QUE le rapport en date du 18 novembre 2016 sur les demandes hors zone pour 2016-2017 soit reçu tel que modifié.

La motion est adoptée.

POINT NO 1.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

18 novembre 2016

7.2.3 Sortie éducative

Les membres du Conseil prennent connaissance d'un rapport portant sur la sortie éducative qu'entreprendront des élèves de l'École secondaire Georges-P.-Vanier.

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Belcourt, propose donc :

QUE le rapport en date du 18 novembre 2016 sur la sortie éducative soit reçu.

QUE la demande pour le voyage aux États-Unis qu'entreprendront des élèves de l'École secondaire Georges-P.-Vanier soit approuvée.

Les motions sont adoptées.

7.2.4 Rapport n° 3 (2016-2017) du CCED (page 20)

Après avoir pris connaissance du rapport n° 3 du CCED, conseiller Lambert, appuyé par conseiller Rochefort, propose :

QUE le rapport n° 3 du CCED (2016-2017) soit reçu.

Les motions sont adoptées.

7.2.5 Nombre et emplacement des portatives du Conseil

L'administration présente un rapport portant sur le nombre et l'emplacement des portatives au sein des écoles du Conseil.

Après les échanges de vues sur la question, conseillère Robert, appuyée par conseiller Rochefort, propose :

QUE le rapport en date du 18 novembre 2016 intitulé : «Nombre et emplacement des portatives du Conseil» soit reçu.

La motion est adoptée.

8. RAPPORT DE REPRÉSENTATION

8.1 Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO)

Conseiller Girouard a représenté le Conseil au congrès de l'AFO qui s'est déroulé du 28 au 30 octobre 2016 ayant pour thème «Réalisez et financez vos initiatives». Les membres du Conseil ont aussi pris connaissance de l'ordre du jour de l'AGA que conseiller Girouard leur a remis lors de la présentation de son rapport au congrès.

Il souligne par la suite que, lors du congrès, les congressistes ont eu l'occasion d'avoir une vue d'ensemble de l'association par l'entremise de formations, de réseautage et partage d'information et de consultations qui leur étaient offerts lors d'ateliers et de tables de concertation disponibles. Quant au plan stratégique, celui-ci se repose sur quatre piliers stratégiques dont deux volets prioritaires, soit l'accès aux services en français et le partenariat et la collaboration.

Les congressistes ont bien aimé l'idée d'avoir des tables de concertation. Cette initiative avait pour but de permettre aux participants de créer des partenariats, échanger de l'information tout en essayant de favoriser l'harmonie entre les organismes. Les ateliers étaient très enrichissants, en l'occurrence, les médias sociaux, partenariats et ententes, les outils disponibles pour les demandes de subvention. Il y avait beaucoup d'intérêt à savoir les moyens pour l'obtention de subventions en particulier avec Trillium et Patrimoine Canada. Deux autres sujets qui ont suscité beaucoup d'intérêt étaient notamment, l'établissement d'une université francophone avec des campus disponibles dans différentes villes; le rapport du Commissaire M^e Boileau sur les services en français quant à l'adoption des modifications à la Loi sur les services en français.

Conseiller Rochefort, appuyé par conseillère Robert, propose par la suite :

QUE le rapport de représentation à l'AFO soit reçu.

La motion est adoptée.

POINT NO 1.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

18 novembre 2016

9. EFFECTIFS SCOLAIRES

Après avoir examiné le rapport sur les effectifs scolaires, conseiller Trudel, appuyé par conseiller Girouard, propose :

QUE le rapport sur les effectifs scolaires en date du 18 novembre 2016 soit reçu.

La motion est adoptée.

10. CORRESPONDANCE

Les membres du Conseil prennent connaissance de la lettre suivante :

10.1 La lettre de félicitations du président du Conseil adressée à M. Carol Jolin à la suite de son élection à titre de président de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO).

Conseiller Trudel, appuyé par conseiller Girouard, propose par la suite :

QUE la correspondance ci-dessus mentionnée soit reçue.

La motion est adoptée.

11. ADOPTION DES RÉOLUTIONS DE LA SÉANCE À HUIS CLOS EN SÉANCE PUBLIQUE

Conseillère Emery, appuyée par conseiller Girouard, propose :

QUE les résolutions adoptées en séance à huis clos pour le point mentionné ci-après soient rapportées en séance publique.

La motion est adoptée.

11.1 Changements au sein du personnel

QUE les changements au sein du personnel présentés dans le rapport de l'administration soient adoptés.

POINT NO 1.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

18 novembre 2016

11.2 **Mise en disponibilité de propriétés provenant de conseils scolaires de langue anglaise**

*QUE le Conseil confirme au **Toronto District School Board** que le **Conseil scolaire Viamonde** n'a pas d'intérêt dans les propriétés comme il est mentionné ci-dessus.*

1. L'école Thistletown située au 925 Albion Road à Toronto
2. L'école Sir Robert L. Borden BTI située au 200 Poplar Road à Toronto
3. L'école Nelson A. Boylen CI située au 155, avenue Falstaff à Toronto

*QUE le Conseil confirme au **Wellington Catholic District School Board** que le **Conseil scolaire Viamonde** n'a pas d'intérêt dans la propriété comme il est mentionné ci-dessus.*

1. Les bureaux du WCDSB situés au 59, 69 et 75, rue Woolwich à Guelph

*QUE le Conseil confirme au **York Region District School Board** que le **Conseil scolaire Viamonde** n'a pas d'intérêt dans les propriétés comme il est mentionné ci-dessus.*

1. Nobleton Junior Property, le terrain est de 8,4 acres situé au 5885 King Road à King City
2. Portion de King City PS, terrain de 0,45 acre situé au 25, boulevard King à King City

11.3 **Modification à la grille salariale du personnel non syndiqué**

QUE le Conseil approuve le changement proposé à la grille salariale du personnel non syndiqué.

POINT NO 1.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

18 novembre 2016

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

À 21 h 15, l'ordre du jour étant épuisé, conseiller Trudel, appuyé par conseiller Lambert, propose :

QUE la séance publique soit levée.

La motion est adoptée.

Le directeur de l'éducation,

Le président du Conseil,

Martin Bertrand

Jean-François L'Heureux

POINT NO 1.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

18 novembre 2016

RAPPORT N° 4 (2015-2016) Comité de participation des parents (CPP)

Le 18 novembre 2016

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le CPP tient une réunion le 14 novembre 2016 de 18 h 30 à 20 h 55 dans la salle du Conseil du siège social sis au 116, Cornelius Parkway, Toronto (Ontario) sous la présidence de M. Mohamed Sekkak, coprésident du comité.

Membres du comité présents :

M ^{me} Cassandra Guerrier	Parent de l'École élémentaire Laure-Rièse, représentant la région de Toronto (coprésidente du comité)
M. Louis Kdoug	Parent de l'École élémentaire Carrefour des jeunes, représentant la région de Peel
M. Bruno Loones	Parent de l'École élémentaire La Source, représentant de la région du Nord (par audioconférence)
M. Mohamed Sekkak	Parent de l'École secondaire Étienne-Brûlé, représentant la région du Grand Toronto (coprésident du comité)
M. Guillaume Teasdale	Conseiller scolaire, CSViamonde (par audioconférence)

Absent :

M. Pierre Lambert	Conseiller scolaire, CSViamonde
-------------------	---------------------------------

Membres de l'administration :

M. Martin Bertrand, directeur de l'éducation
M^{me} Tricia Verreault, adjointe à la surintendance de l'éducation
M^{me} Désirée Bigaignon, secrétaire de séances du Conseil

Votre comité vous informe :

1. Qu'il a passé en revue les **politiques du CSViamonde** qui sont **en cours de consultation**. Les suggestions et commentaires recueillis concernant certaines de ces politiques seront inclus au document de compilation qui sera présenté au Conseil par la suite.

POINT NO 1.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

18 novembre 2016

2. Qu'il a approuvé un **projet intitulé «L'engagement des parents»** avec un échéancier que l'administration a élaboré sur lequel le CPP se penchera pour les deux prochaines années scolaires (2016-2017 et 2017-2018). Ce projet a pour objectif de développer des ressources pour favoriser l'engagement des parents afin de soutenir l'apprentissage de leurs enfants et d'améliorer leur compréhension des programmes scolaires ainsi que le fonctionnement et les rôles associés à un conseil d'école.

3. Qu'il a passé en revue les **candidatures reçues de parents pour siéger au CPP** au cours du mandat de 2016-2018. Cinq candidatures ont été reçues pour la région du Centre parmi lesquelles, deux candidatures devraient être choisies. Une pour un mandat d'un an afin de remplacer un poste vacant et une autre pour un mandat de deux ans, soit de 2016 à 2018.

Votre comité a utilisé le processus de vote par scrutin secret pour choisir les deux candidats et le mandat leur a été attribué selon le nombre de votes reçus.

Pour la région de Peel/Caledon, deux candidatures ont été reçues. Une candidature devait être choisie pour le mandat de 2016-2018. Votre comité a également utilisé le processus de vote par scrutin secret pour le choix du candidat.

En ce qui concerne la région du Sud-Ouest, une seule candidature a été reçue. La personne a été élue sans concurrence.

Pour la région du Nord, aucune candidature n'a été reçue. Le membre qui représente actuellement la région du Nord a accepté de continuer à siéger au CPP pour le mandat de 2016-2018. La nomination de la personne a aussi été faite sans concurrence.

Quant aux régions non représentées, soit le Sud et la Péninsule, l'administration continue à travailler de près avec les directions d'écoles de ces régions en vue d'encourager les parents à poser leur candidature pour siéger au CPP.

POINT NO 1.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

18 novembre 2016

Les recommandations de nomination des candidats sont indiquées ci-après.

4. Que la **prochaine réunion** a été fixée pour le 16 janvier 2017 au siège social de 18 h 30 à 20 h 30.

Pour accéder à la documentation de l'ordre du jour de la réunion du 9 novembre du CPP, veuillez cliquer sur le lien :

http://csviamonde.ca/Membres-du-Conseil/Comites-du-Conseil/Comite-participation-parents/Calendrier%20des%20reunions/2016/odj_14_novembre_2016.pdf

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport n° 4 du CPP (2015-2016) présenté en date du 18 novembre 2016 soit reçu.

QUE M. Youssef Kalogo, parent de l'Académie Alexandre-Dumas, soit élu pour représenter la région du Centre, et ce, pour un mandat de deux ans, soit de 2016 à 2018.

QUE M^{me} Geneviève Oger, parent de l'École élémentaire Pierre-Elliott-Trudeau, soit élue pour représenter la région du Centre, et ce, pour un mandat d'un an, soit de 2016 à 2017.

QUE M. Louis Kdouh, parent de l'École secondaire Jeunes sans frontières, soit élu pour représenter la région de Peel/Caledon, et ce, pour un mandat de deux ans, soit de 2016 à 2018.

QUE M. Patrice Brault, parent de l'École élémentaire Marie-Curie, soit nommé pour représenter la région du Sud-Ouest, et ce, pour un mandat de deux ans, soit de 2016 à 2018.

QUE M. Bruno Loones, parent de l'École élémentaire La Source, soit nommé pour représenter la région du Nord, et ce, pour un mandat de deux ans, soit de 2016 à 2018.

Martin Bertrand,

Mohamed Sekkak

Directeur de l'éducation,

Coprésident du comité

REÇU AU CONSEIL, LE 18 NOVEMBRE 2016

POINT NO 1.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

18 novembre 2016

RAPPORT N° 3 (2016-2017) COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Le 18 novembre 2016

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le comité a tenu une réunion le 15 novembre 2016 de 17 h 30 à 18 h 45 dans la salle du Conseil du siège social de Toronto sis au 116, Cornelius Parkway, Toronto, Ontario et par moyens électroniques sous la présidence de M^{me} Françoise Pelletier.

Membres présents :

dans la salle du Conseil :

M. François Guérin, vice-président du Conseil, CSViamonde (**coprésident du comité**)

M^{me} Claire McDonald, représentante de La Clé d'La Baie

M^{me} Françoise Pelletier, représentante d'Autisme Ontario, Metro Toronto Chapter (**coprésidente du comité**)

M^{me} Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto

M^{me} Chloë Robert, membre du Conseil, CSViamonde

M. Yvon Rochefort, membre du Conseil, CSViamonde

par audioconférence :

M. Ali Liénaux, Directeur général adjoint du Centre francophone

M^{me} Kosita Musabye, représentante du Programme de soutien en milieu scolaire au Hamilton Health Sciences

M^{me} France Vaillancourt, représentante du Centre de santé communautaire pour la région de Hamilton/Niagara

Membres de l'administration présents :

M^{me} Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves

M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation

M^{me} Désirée Bigaignon, secrétaire de séances du Conseil

Votre comité vous informe :

1. Qu'il a reçu une présentation du surintendant de l'éducation sur les **résultats des tests de l'OQRE** de 3^e, 6^e, 9^e et 10^e années des élèves ayant des besoins particuliers. Lors de la présentation, il a passé en revue les diverses catégories d'anomalies qui sont tenues en ligne de

POINT NO 1.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique) -

18 novembre 2016

compte lors des tests administrés à ces élèves. Avec des chiffres à l'appui, il a partagé avec les membres l'analyse effectuée des résultats des élèves en EED du CSViamonde par rapport aux normes provinciales ainsi que la tendance constatée des résultats des élèves sur les cinq dernières années, et ce, pour chaque niveau.

2. Qu'il a passé en revue le document portant sur le **Plan d'amélioration du CSViamonde (PAC)** pour l'amélioration du rendement des élèves de la maternelle à la 12^e année qui a été élaboré à la suite des résultats de l'OQRE de 2015-2016. Ce plan représente les actions qui seront prises au cours de la prochaine année pour assurer un meilleur rendement de l'apprentissage des élèves à tous les niveaux ainsi que des cibles à atteindre. La gestion s'est aussi donné comme vision de s'occuper davantage de l'aspect d'apprentissage des élèves en EED sans pour autant négliger les stratégies socioaffectives nécessaires pour assurer le bien-être des jeunes.
3. Que la prochaine réunion a été fixée pour le 6 décembre 2016 de 17 h 30 à 19 h 30 au siège social.

Pour accéder à la documentation de l'ordre du jour de la réunion, vous pouvez cliquer sur le lien :

http://csviamonde.ca/Membres-du-Conseil/Comites-du-Conseil/Comite-consultatif-EED/Calendrier%20des%20runions/odj%20sept%202016-juin%202017/odj_15_novembre_2016.pdf

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport n° 3 du CCED (2016-2017) soit reçu.

Le surintendant de l'éducation

La coprésidente du comité

Michel Laverdière

Françoise Pelletier

REÇU AU CONSEIL, LE 18 NOVEMBRE 2016

POINT NO 1.3.2 DE L'ORDRE DU JOUR

NON ADOPTÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION D'ORGANISATION DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le 2 décembre 2016

Le Conseil tient sa réunion d'organisation de 19 h 30 à 20 h 05 dans la salle Allure de l'hôtel Holiday Inn, Toronto Yorkdale sis au 3450 Dufferin Street | Toronto, ON M6A 2V1.

Membres présents :

Conseiller Julien Baeta	membre élu pour la partie est de la ville de Toronto comprenant les quartiers électoraux 8, 9, 10, 12, 15, 16, 23, 24, 25, 26, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44 (par audioconférence)
Conseiller Guy Belcourt	membre élu pour les circonscriptions de Bruce, Grey, Simcoe et Dufferin
Conseillère Véronique Emery	membre élu pour la partie de la municipalité régionale de Niagara comprenant Fort Erie, Niagara Falls, Pelham, Port Colborne, Thorold, Welland et Wainfleet
Conseillère Redjy Georges	élève conseillère élue, représentant les écoles secondaires
Conseiller Pierre Girouard	membre élu pour les municipalités régionales de Hamilton-Wentworth, Halton, circonscription de Brant et la partie de la municipalité régionale de Niagara comprenant Grimsby, Lincoln, Niagara-on-the-Lake, St-Catharines et West Lincoln
Conseiller François Guérin	membre élu pour la municipalité régionale de York
Conseillère Koubra Hagggar	élève conseillère élue, représentant les écoles secondaires
Conseiller Pierre Lambert	membre élu pour la municipalité régionale de Haldimand - Norfolk, les circonscriptions d'Oxford, d'Elgin, Lambton et la municipalité de Chatham-Kent
Conseiller Jean-François L'Heureux	Membre élu pour la partie ouest de la ville de Toronto comprenant les quartiers électoraux 1, 2, 3, 4,5, 6, 7, 11, 13, 14, 17,18,19
Conseillère Chloë Robert	membre élue de la partie centre de la ville de Toronto comprenant les quartiers électoraux 20, 21, 22, 27, 28, 29, 30, 31, 32
Conseiller Yvon Rochefort	membre élu pour la région de Peel
Conseiller Guillaume Teasdale	membre élu pour la circonscription d'Essex
Conseiller Denis Trudel	membre élu pour la municipalité régionale de Waterloo, les circonscriptions de Wellington, Middlesex, Perth et Huron

POINT NO 1.3.2 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion d'organisation –

Le 2 décembre 2016

Membre absente :

Conseillère Sylvie Landry

membre élue pour la circonscription de Haliburton, Northumberland, Peterborough, Victoria et la municipalité régionale de Durham

Membres de l'administration présents :

M. Martin Bertrand, directeur de l'éducation

M. Sébastien Fontaine, surintendant de l'éducation

M^{me} Françoise Fournier, surintendante des affaires

M^{me} Claire Francoeur, directrice des communications et du marketing

M. Miguel Ladouceur, directeur du SIEP

M. Sylvain Landriault, surintendant de l'éducation

M^{me} Sylvie Longo, surintendante de l'éducation

M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation

M. Jason Rodrigue, adjoint à la surintendance des affaires

M^{me} Marie-Josée Smith, directrice des ressources humaines

M^{me} Tricia Verreault, adjointe à la surintendance de l'éducation

M^{me} Désirée Bigaignon, secrétaire de séances

1. PRÉSIDENCE DE LA RÉUNION

M. Martin Bertrand, directeur de l'éducation, préside la réunion jusqu'à l'élection de la présidence du Conseil.

Il présente donc les règles de procédures pour les élections, et ce, conformément aux Règlements administratifs du Conseil.

Conseiller L'Heureux assume la présidence de la réunion après l'élection.

2. NOMINATION DES DEUX SCRUTATEURS

Sur recommandation du directeur de l'éducation, conseiller Guérin, appuyé par conseiller L'Heureux, propose :

QUE M. Jason Rodrigue et Mme Tricia Verreault soient nommés scrutateurs.

La motion est adoptée.

POINT NO 1.3.2 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion d'organisation –

Le 2 décembre 2016

3. ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Le directeur de l'éducation invite les mises en candidature pour le poste de présidente du Conseil.

Conseiller Guérin, appuyé par conseiller Girouard, propose :

QUE conseiller L'Heureux soit nommé président du Conseil.

Conseillère Robert propose sa mise en candidature à la présidence du Conseil. Elle est appuyée par conseiller Rochefort.

N'ayant pas d'autres candidatures, les mises en candidature sont déclarées closes.

Comme les deux membres acceptent leur mise en candidature, le directeur de l'éducation les invite à prendre la parole à tour de rôle afin d'expliquer les raisons les motivant à occuper ce poste.

Les membres du Conseil passent ensuite au vote par scrutin secret.

Conseiller L'Heureux est donc élu président du Conseil.

4. ÉLECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Girouard, propose :

QUE conseiller Guérin soit nommé vice-président du Conseil.

N'ayant pas d'autres nominations, **conseiller Guérin** accepte sa mise en nomination et il est élu sans concurrence à la vice-présidence du Conseil.

5. DESTRUCTION DES BULLETINS DE VOTE

Conseiller Guérin, appuyé par conseiller Girouard, propose :

QUE les bulletins de vote pour l'élection de la présidence du Conseil soient détruits.

La motion est adoptée.

6. ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

*« Chers collègues,
chers membres du personnel*

Je tiens à remercier les 1 700 membres du personnel de la grande famille Viamonde pour leur appui au cours des 12 derniers mois. Je constate quotidiennement que le rendement et le bien-être de nos plus de 11 400 élèves sont au cœur de toutes vos actions. L'année 2016 a été particulièrement chargée avec, entre autres, l'ouverture en septembre dernier de la magnifique école La Pommeraie à London. L'année s'est aussi conclue en beauté avec l'annonce de l'expansion de notre réseau à Milton et à Bowmanville ce qui nous permettra de desservir les ayants droit à l'éducation laïque de langue française dans 2 nouvelles régions de notre vaste territoire.

L'année 2017 sera tout aussi excitante. En effet, les élèves de notre école secondaire Gaétan-Gervais d'Oakville déménageront au sein d'un nouvel édifice à la fine pointe de la technologie. Nous allons aussi ajouter des écoles élémentaires à la prochaine rentrée scolaire dans le nord de Mississauga et dans le sud d'Etobicoke.

Parmi les priorités pour les 12 prochains mois, je souhaite poursuivre la collaboration avec la gestion dans la mise en œuvre de notre plan stratégique ainsi que les projets déjà en cours notamment :

- la mise en œuvre de notre programme d'éducation internationale et notre futur programme d'éducation aux adultes;
- la construction de la nouvelle école secondaire Georges-P.-Vanier et la demande d'espaces communautaires francophones à Hamilton avec nos partenaires;
- l'achat d'un terrain où ériger notre future école secondaire à Waterloo;
- la construction de la nouvelle bâtisse de l'Académie de la Moraine ainsi que de l'édifice consolidant nos écoles élémentaire et secondaire à Welland;
- les pistes d'amélioration découlant de l'analyse des résultats du dernier sondage de satisfaction des parents, élèves et membres du personnel;
- et une multitude d'autres initiatives pour s'assurer que chaque élève puisse atteindre son plein potentiel au sein d'écoles offrant des services de qualité et des lieux propices à l'apprentissage en particulier au niveau de l'infrastructure et de l'équipement technologique.

Du point de vue politique, nous devons, en 2017, continuer à faire la promotion auprès du ministère de l'Éducation de nos priorités en immobilisation visant l'obtention du financement pour une école secondaire

POINT NO 1.3.2 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion d'organisation –

Le 2 décembre 2016

dans l'Est de Toronto et pour des nouvelles écoles élémentaires à Markham, Barrie, Kitchener et dans le nord de Toronto.

Finalement, je veux que tous les membres de la grande famille Viamonde continuent de transmettre leur amour de la langue française et leur passion d'évoluer au sein de la francophonie ontarienne. Notre raison d'être se résume en 2 choses toutes simples : des élèves épanouis et une langue française vibrante.

7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Avec le consensus de l'assemblée, l'ordre du jour est approuvé tel que présenté.

8. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts en séance publique.

9. NOMINATION DE TROIS MEMBRES DU CONSEIL ET TROIS MEMBRES SUPPLÉANTS AU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Le président du Conseil invite les membres intéressés à siéger au comité consultatif de l'enfance en difficulté à se nommer. Il invite également la nomination de ceux et celles qui ont un intérêt comme membre suppléant.

Conseillère Robert ainsi que conseillers Guérin et Rochefort sont les trois membres qui souhaitent siéger à nouveau au comité consultatif de l'enfance en difficulté. Alors que conseillers Lambert, Teasdale et Belcourt expriment un intérêt à y siéger comme membres suppléants.

Conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Trudel,, propose par la suite :

QUE conseillère Robert ainsi que conseillers Guérin et Rochefort soient nommés membres du CCED.

QUE, conseillers Teasdale, Trudel et Belcourt soient nommés membres suppléants au sein du CCED.

POINT NO 1.3.2 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion d'organisation –

Le 2 décembre 2016

Les motions sont adoptées.

10. NOMINATION DE DEUX MEMBRES DU CONSEIL ET DE DEUX MEMBRES SUPPLÉANTS AU COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)

Les membres qui désirent siéger au comité de participation des parents sont invités à se nommer.

Conseillère Emery et conseiller Teasdale expriment un intérêt à y siéger alors que conseillers Lambert et L'Heureux indiquent leur intention de siéger à titre de membres suppléants au sein de ce comité.

Conseiller Guérin, appuyé par conseiller Rochefort, propose donc :

*QUE **conseillère Emery et conseiller Teasdale** soient nommés membres du CPP pour l'année 2017.*

*QUE **conseillers Lambert et L'Heureux** soient nommés membres suppléants pour le CPP.*

La motion est adoptée.

11. NOMINATION DE (2) MEMBRES AU COMITÉ DE COMMUNICATIONS

Le comité de communications est composé de trois membres du Conseil incluant le président du Conseil qui siège de facto.

Le président invite donc les membres qui souhaitent siéger à ce comité à se nommer.

Conseillers Girouard et Trudel expriment un intérêt à siéger à ce comité.

Conseiller Rochefort, appuyé par conseillère Emery, propose par la suite :

*QUE **conseillers Girouard et Trudel** soient nommés membres du comité de communications.*

POINT NO 1.3.2 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion d'organisation –

Le 2 décembre 2016

La motion est adoptée.

12. NOMINATION D'UN MEMBRE POUR LE COMITÉ D'EXAMEN DE LA PERFORMANCE DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

Ce comité requiert la nomination d'un membre en plus de la présidence et la vice-présidence du conseil (membres de facto)

Le président invite les nominations pour siéger à ce comité.

Conseillers Trudel et Girouard y expriment un intérêt, mais conseiller Trudel se désiste par la suite.

Conseiller Rochefort, appuyé par conseillère Emery, propose donc :

QUE conseiller Girouard soit le membre nommé pour siéger au comité d'examen de la performance de la direction de l'éducation.

La motion est adoptée.

Les trois membres qui siégeront à ce comité sont : **Conseiller L'Heureux** à titre de président du Conseil, **conseiller Guérin** à titre de vice-président ainsi que **conseiller Girouard**.

13. NOMINATION DES DEUX REPRÉSENTANTS À L'ASSOCIATION DES CONSEILS SCOLAIRES DES ÉCOLES PUBLIQUES DE L'ONTARIO

Le Conseil doit nommer deux représentants pour le représenter au Conseil d'administration de l'ACÉPO pour l'année 2016-2017.

Conseiller L'Heureux ainsi que conseiller Lambert expriment un intérêt à renouveler leur mandat.

Conseillère Emery, appuyée par conseiller Girouard, propose par la suite :

*QUE **conseillers L'Heureux et Lambert** soient nommés pour représenter le CSViamonde au conseil d'administration de l'ACÉPO.*

La motion est adoptée.

POINT NO 1.3.2 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion d'organisation –

Le 2 décembre 2016

14. CALENDRIER DES RÉUNIONS POUR 2017

Les membres du Conseil examinent le rapport portant sur le calendrier des réunions du Conseil pour 2017.

Conseiller Girouard, appuyé par conseiller Rochefort, propose :

QUE le rapport en date du 2 décembre 2016 sur le calendrier des réunions pour l'année 2017 soit reçu.

QUE le Conseil approuve le calendrier des réunions du Conseil pour 2017 tel que présenté.

Les motions sont adoptées.

15. RAPPORTS ÉMANANT DES SECTEURS :

15.1 AFFAIRES

15.1.1 Prévisions budgétaires révisées 2016-2017

La surintendante des affaires fait un tour d'horizon du rapport sur les prévisions budgétaires révisées pour l'année 2016-2017.

Après avoir passé en revue la documentation présentée, conseiller Lambert, appuyé par conseiller Girouard, propose :

QUE le rapport en date du 2 décembre 2016 intitulé «Prévisions budgétaires révisées 2016-2017» soit reçu.

QUE le Conseil adopte le budget révisé du montant de 195 074 808 \$ tel que présenté.

QUE le Conseil approuve l'utilisation supplémentaire de 970 484 \$ des fonds de fonctionnement d'excédent accumulé.

Les motions sont adoptées.

POINT NO 1.3.2 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion d'organisation –

Le 2 décembre 2016

15.2 ÉDUCATIFS

15.2.1 Séance de consultation -Zones de fréquentation des écoles secondaires Gaétan-Gervais et Jeunes sans frontières :

Après avoir examiné le rapport de l'administration à la suite de la séance de consultation quant aux zones de fréquentation des écoles Gaétan-Gervais et Jeunes sans frontières, conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Trudel, propose :

QUE le rapport daté du 2 décembre 2016 intitulé : «Séance de consultation – zones de fréquentation des écoles secondaires Gaétan-Gervais et Jeunes sans frontières» soit reçu.

QUE le Conseil approuve les zones de fréquentation des écoles secondaires Gaétan-Gervais et Jeunes sans frontières telles que présentées.

Les motions sont adoptées.

15.2.2 Séance de consultation publique - ouverture de l'école élémentaire Etobicoke Sud et adoption des nouvelles zones de fréquentation des écoles Etobicoke Sud et Félix-Leclerc

Lors de la présentation du rapport de l'administration au sujet de la séance de consultation par rapport à l'ouverture de l'école Etobicoke Sud et les zones de fréquentation des écoles Etobicoke Sud et Félix-Leclerc, le directeur de l'éducation apporte une petite modification à la recommandation de réception du rapport où il devrait lire «séance de consultation» .

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Guérin, propose donc :

QUE le rapport en date du 2 décembre 2016 intitulé :« Séance de consultation publique – ouverture de l'école élémentaire Etobicoke Sud et l'adoption des nouvelles zones de fréquentation des

POINT NO 1.3.2 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion d'organisation –

Le 2 décembre 2016

écoles Etobicoke Sud et Félix-Leclerc» soit reçu tel que modifié.

QUE le Conseil adopte les zones de fréquentation scolaire des écoles élémentaires Etobicoke Sud et Félix-Leclerc telles que présentées.

Les motions sont adoptées.

15.2.3 Séance de consultation publique – ouverture de l'école élémentaire Mississauga Nord et adoption des nouvelles zones de fréquentation des écoles élémentaires Mississauga Nord, Horizon Jeunesse et Carrefour des jeunes

Lors de l'examen du rapport de l'administration au sujet de la séance de consultation par rapport à l'ouverture de l'école élémentaire Mississauga Nord et adoption des nouvelles zones de fréquentation des écoles élémentaires Mississauga Nord, Horizon Jeunesse et Carrefour des jeunes, le directeur de l'éducation apporte une petite modification à la recommandation de réception du rapport où il devrait lire «séance de consultation»

Conseillère Robert, appuyée par conseillère Emery, propose :

QUE le rapport en date du 2 décembre 2016 intitulé :« Séance de consultation publique – ouverture de l'école élémentaire Mississauga Nord et adoption des nouvelles zones de fréquentation des écoles élémentaires Mississauga Nord, Horizon Jeunesse et Carrefour des jeunes soit reçu tel que modifié.

QUE le Conseil adopte les zones de fréquentation des écoles élémentaires Mississauga Nord, Horizon Jeunesse et Carrefour des jeunes telles que présentées.

Les motions sont adoptées.

POINT NO 1.3.2 DE L'ORDRE DU JOUR

Réunion d'organisation –

Le 2 décembre 2016

16. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, conseiller Girouard, appuyé par conseillère Emery, propose :

QUE la réunion soit levée.

La motion est adoptée.

Le directeur de l'éducation,

Le président du Conseil,

Martin Bertrand

Jean-François L'Heureux



Le 19 janvier 2017

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2017

Préambule

Le Conseil a approuvé, à sa réunion du 4 décembre 2015, le plan stratégique pluriannuel 2016-2020. À partir des objectifs stratégiques et des objectifs spécifiques de ce plan, la gestion prépare son plan annuel visant l'atteinte des résultats intermédiaires qui sont mesurés à l'aide d'indicateurs clés. Ainsi, le nouveau plan opérationnel annuel de la direction de l'éducation est présenté chaque année au Conseil à sa réunion du mois de janvier. Le nouveau plan 2017 se retrouve à l'annexe A. Quant au niveau d'atteinte des cibles de 2016, plusieurs éléments ont été repris dans le rapport annuel du Conseil.

Plan opérationnel 2017

Le plan opérationnel 2017 se rattache directement aux objectifs systémiques retenus pour chacun des 4 axes du plan stratégique. On retrouve alors, dans le tableau, les résultats intermédiaires et les indicateurs 2017, visant l'atteinte des cibles 2020.

La gestion doit également tenir compte des éléments de ce plan lors de l'élaboration du budget annuel et du plan d'amélioration du Conseil qui sont présentés au Conseil et acheminés annuellement au Ministère.

Il est recommandé :

Que le rapport daté du 19 janvier 2017 sur le *Plan opérationnel de la direction de l'éducation - 2017* soit reçu.

Présenté et préparé par :

Le directeur de l'éducation
Martin Bertrand

POINT NO 3.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Plan opérationnel de la direction de l'Éducation - 2017

Axe 1 : Réussite des élèves

Objectif stratégique : Les actions de l'ensemble du personnel sont centrées sur la réussite et l'appui à la réussite de l'élève afin de permettre l'atteinte de son plein potentiel.

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2017	Actions 2017	Indicateur(s)
1.1 Les taux de réussite annuels des élèves aux tests provinciaux de l'OQRE atteignent ou dépassent le taux de réussite provincial	1.1.1 Les taux de réussite des élèves ayant des besoins particuliers (EED) aux tests provinciaux de l'OQRE (9 ^e et 10 ^e) augmentent de 10 %.	Le taux de réussite des élèves ayant des besoins particuliers au test provincial de compétences linguistiques (TPCL-10 ^e année) de l'OQRE augmentent de 2%. Le taux de réussite des élèves ayant des besoins particuliers au test provincial en mathématiques, pour le cours appliqué et le cours théorique, augmentent de 2%.	Formation sur les adaptations et les exemptions lors des tests de l'OQRE pour le personnel des écoles. -Formation sur l'utilisation de la technologie d'aide. -Pistage d'élèves ayant des besoins particuliers de la 9 ^e et 10 ^e année, utilisant une technologie d'aide ou ayant accès à des adaptations lors de tests. -Monitoring des résultats des élèves ayant des besoins particuliers de 9 ^e et 10 ^e année aux bulletins de mi- semestre et de fin de semestre. Stratégie provinciale d'accompagnement en mathématiques de la 7 ^e à la 10 ^e année. -Formation relative à la préparation aux tests de l'OQRE. -Formation relative aux pratiques gagnantes pour l'administration des tests de l'OQRE. -Accompagnement des écoles en évaluation et planification des apprentissages.	Résultats aux tests de l'OQRE des élèves ayant des besoins particuliers du CSV.

POINT NO 3.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Plan opérationnel de la direction de l'Éducation - 2017

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2017	Actions 2017	Indicateur(s)
1.1 (suite)	1.1.2 Les taux de réussite des élèves ALF aux tests provinciaux augmentent de 10 %.	Les taux de réussite des élèves ALF aux tests provinciaux en 3 ^e et 6 ^e année augmentent de 2 %.	Formations du personnel enseignant ALF pour l'identification des élèves et l'utilisation du portail TACLEF -Accompagnement en région pour l'utilisation des données et la mise en place de stratégies d'enseignement et d'apprentissage.	Résultats aux tests de l'OQRE des élèves du CSV.
1.2 Les écoles assurent l'accueil et la transition fluide des élèves dès la petite enfance	1.2.1 100% des écoles prévoient un programme d'accueil, d'accompagnement et de suivi dès la petite enfance.	100% des écoles élémentaires utilisent l'outil Bon départ – démarche d'évaluation diagnostique au cycle préparatoire -100% des écoles élémentaires mettront en place des activités d'accueil pour les élèves de la maternelle. -100% des écoles élémentaires utiliseront le formulaire de divulgation de renseignements entre la garderie et l'école.	-Mise à l'essai d'une nouvelle grille de dépistage précoce -Mise à jour de l'outil Bon départ -Participation des écoles à l'activité « <i>Bienvenue à la maternelle</i> ». -Mise en place d'activités portes-ouvertes par les écoles. -Le formulaire de divulgation de renseignements est acheminé aux écoles.	-Les écoles mettent en œuvre des stratégies à partir des résultats obtenus; -Nombre d'élèves à risque identifiés dès le jardin d'enfants; -Nombre d'élèves aiguillés vers des services dans la communauté; -Nombre de parents qui participent aux activités « <i>Bienvenue à la maternelle</i> »; -Utilisation du formulaire de divulgation de renseignements dans les écoles.

POINT NO 3.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Plan opérationnel de la direction de l'Éducation - 2017

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2017	Actions 2017	Indicateur(s)
1.3 Offrir des services et des lieux propices à l'apprentissage	1.3.1 Le nombre d'ententes de partenariats communautaires augmente de 25%.	-5 ententes avec des nouveaux partenariats ou des nouveaux projets avec des partenaires existants verront le jour	-Renouveler tous les partenariats existants que les écoles désirent reconduire -Rechercher de nouveaux partenaires pour répondre aux besoins exprimés des écoles -Mettre sur pied des nouveaux programmes avec des partenaires actuels pour répondre aux besoins des écoles	-Nombre de nouvelles ententes de partenariats -Nombre de renouvellements d'entente avec nos partenaires
	1.3.2 100% des écoles répondent aux normes d'entretien du Conseil.	-La mise en œuvre du guide d'entretien se poursuit incluant des formations pour améliorer le rendement et la connaissance du guide.	-7 dates sont ciblées pour des formations.	Nombre de membres du personnel d'entretien et de directions qui sont au courant du guide et applique son contenu.
	1.3.3 100% des écoles possèdent une infrastructure et de l'équipement technologique qui soutiennent l'apprentissage.	-Le réseau étendu sera mis à jour pour continuer à augmenter la vitesse des réseaux dans 100% des écoles.	-La bande passante des écoles restantes (32 %) sera augmentée à 1 GigaOctet.	Pourcentage des écoles et des bureaux administratifs ayant reçu la mise à jour.
	1.3.4 100% des besoins de dotation des écoles sont comblés par un personnel compétent et qualifié dès la rentrée scolaire.	-100% des employés embauchés sont qualifiés ou détiennent une lettre de permission du MÉO pour un maximum de 10% du personnel.	-Revoir les stratégies de recrutement du personnel et le processus d'embauche afin de retenir un nombre accru de candidat(e)s potentiel(le)s lors des foires d'emploi.	-Nombre d'écoles qui répondent aux critères de la cible; -Nombre de membres du personnel qualifié embauché; -Nombre de membres du personnel détenant une lettre de permission.

POINT NO 3.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Plan opérationnel de la direction de l'Éducation - 2017

Axe 2 : Bien-être des élèves et du personnel

Objectif stratégique : Chaque élève et membre du personnel évoluent dans un milieu sain et sécuritaire où le bien-être, le respect des différences, l'équité et l'inclusion priment.

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2017	Actions 2017	Indicateur (s)
2.1 Les écoles assurent un milieu d'apprentissage et de vie scolaire sain, sécuritaire et inclusif	2.1.1 100 % des écoles font la promotion active de saines habitudes alimentaires, physiques et de vie.	-Le secteur éducatif appuie les écoles dans la mise sur pied d'activités faisant la promotion de saines habitudes alimentaires.	-Organisation, planification et appui aux activités faisant la promotion de saines habitudes alimentaires, physiques et de vie au sein des écoles et du Conseil.	Nombre d'écoles qui répondent aux critères de la cible.
	2.1.2 85 % des élèves et parents répondant au sondage sur le climat scolaire indiquent un niveau de satisfaction élevé face au milieu d'apprentissage et de vie scolaire.	100% des écoles participent au sondage sur le climat scolaire.	-Administration du sondage. -Distribution des résultats aux écoles et au Conseil.	Pourcentage de réponses qui correspondent aux critères de la cible.
2.2 Le Conseil assure un milieu de travail sain, sécuritaire et inclusif	2.2.1 85 % des répondants au sondage de satisfaction indiquent que le milieu de travail est sain, sécuritaire et inclusif.	- Les résultats du sondage sont analysés et les données repères sont utilisées dans les interventions proposées; - Une campagne de sensibilisation à la santé et sécurité au travail se poursuit; - Un plan d'amélioration est mis en place et les employés sont informés et formés.	-Formation sur la sécurité en laboratoire pour les cours de sciences; -Des capsules d'information sont développées et envoyées afin de sensibiliser les employés au bien-être au travail. -Les données sont analysées et abordées dans les plans d'amélioration.	-Pourcentage de réponses qui correspondent aux critères de la cible; -Les capsules sont envoyées aux écoles.

POINT NO 3.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Plan opérationnel de la direction de l'Éducation - 2017

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2017	Actions 2017	Indicateur (s)
2.3 Les écoles et le Conseil adoptent des pratiques éco-responsables	2.3.1 80 % des écoles sont certifiées « Éco-écoles », programme visant à réduire l'empreinte écologique et assurer le développement de la responsabilisation environnementale.	-Le nombre d'écoles certifiées « Éco-Écoles » augmentent de cinq. -Le nombre de participants au concours « Réduis ton empreinte écologique » augmentent.	-Offre de formation pour la certification éco-école. -Lancement annuel du concours « Réduis ton empreinte écologique ».	Nombre d'écoles qui répondent aux critères de la cible
	2.3.2 La consommation d'énergie des écoles et des bureaux administratifs est réduite de 10%.	Réduction de la moyenne de la consommation des édifices par 2%	-Projets de réfections divers : -Optimisation des systèmes CVAC -Remplacement de fenêtres, portes, systèmes de chauffage et d'unités de ventilation.	Pourcentage de réduction de la consommation d'énergie dans les écoles et BA
2.4 60% des édifices atteignent les standards d'accessibilité du conseil.		-45% des édifices atteignent les standards d'accessibilité du conseil.	Projets de réfection visant une augmentation de l'accessibilité dans l'ensemble des édifices du CSV.	-Projets de réfection multiples prévus (p.ex., ascenseur et toilettes accessibles, aménagement d'espaces de stationnement pour personnes ayant un handicap).

Axe 3 : Croissance, rayonnement et engagement communautaire

Objectif stratégique : Le conseil assume son rôle de chef de file au niveau de l'éducation laïque francophone de l'Ontario en répondant aux besoins de ses communautés et de sa clientèle actuelle et future.

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2017	Actions 2017	Indicateur (s)
3.1 Le Conseil obtient le financement pour l'ouverture de dix nouvelles écoles dans les régions non desservies ou en croissance.		Le Conseil obtient le financement pour l'ouverture de deux nouvelles écoles dans les régions non desservies ou en croissance.	-Analyse des édifices existant et des zones non-desservies -Renouvellement des priorités en immobilisation en 2017 -Dépôt de huit projets prioritaires en immobilisation au Ministère	Nombre de nouvelles écoles dans l'annonce annuelle de financement du MÉO
3.2 Le Conseil fait la mise en œuvre d'un programme d'éducation internationale.		Le Conseil poursuit la mise en œuvre d'un programme d'éducation internationale.	-Assurer la mise en œuvre du plan d'affaires du programme d'éducation internationale;	-Le programme d'éducation

POINT NO 3.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Plan opérationnel de la direction de l'Éducation - 2017

3.2 (suite)		<ul style="list-style-type: none"> -Accueil des premiers élèves du programme; -Poursuite des activités de partenariat avec l'Académie de Paris et l'Académie de Rennes, France. 	<p>internationale est mis en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> -développement du matériel d'appui et promotionnel; -participation aux foires de recrutement à Berlin et Miami; -développement d'activités pédagogiques virtuelles avec les Académies de Rennes et de Paris; -réseautage provincial : participation au Colloque provincial de l'Éducation international au printemps 2017. 	
3.3 Le Conseil fait la mise en œuvre d'un programme d'éducation aux adultes.	Le Conseil poursuit la mise en œuvre d'un programme d'éducation aux adultes.	<ul style="list-style-type: none"> -Développement d'un plan d'affaire pour le programme d'éducation aux adultes pour le Conseil; -Participation à la table de concertation provinciale pour le développement d'un plan stratégique inter-conseil pour l'éducation aux adultes. 	Présence d'un programme d'éducation aux adultes	
3.4 Le Conseil maintient un taux de croissance annuel des effectifs scolaires minimal de 3,5 %.	3.4.1 Augmenter le taux de rétention des élèves de 5 %.	<p>Le taux de rétention des élèves augmente de 1 %;</p> <p>100% des écoles secondaires vont offrir un programme de MHS en 2017-2018.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Planifier et mettre en œuvre le volet 2 de la campagne de rétention des élèves vers le secondaire -Planifier et mettre en œuvre le volet 2 de la campagne de recrutement des élèves de la maternelle et du jardin d'enfants -Planifier et mettre en place un volet « membre du personnel /ambassadeurs de Viamonde. 	<ul style="list-style-type: none"> -Taux de rétention -Taux annuel de croissance des effectifs -Taux des départs hors du territoire du Conseil -Présence de MHS dans chaque école secondaire.

POINT NO 3.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Plan opérationnel de la direction de l'Éducation - 2017

3.4 (suite)			<ul style="list-style-type: none"> -Mise en place d'activités culturelles et sportives systémiques. -Mise en place d'activités de leadership systémiques et provinciales; -Ajout de programmes de «Majeure Haute Spécialisation» désignés dans les écoles secondaires; -Développement et planification de programme d'excellence / spécialisation dans les écoles secondaires; -Mise en place du programme pré-AP dans 3 écoles secondaires; -Mise en place de programmes spécialisés (p.ex., arts, sports, sciences) dans des écoles secondaires; -Maintien du programme d'enseignement de l'Espagnol dès la 7^e année dans les écoles secondaires. 	
Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2017	Actions 2017	Indicateurs (s)
3.5 Le Conseil accroît sa notoriété et son image de marque par la diffusion de ses succès, ceux de son personnel et de ses élèves.		<ul style="list-style-type: none"> -Augmenter de 5% le nombre d'abonnés Tweeter; -Augmenter de 5% le nombre d'abonnés à la page Facebook du Conseil; -Augmenter de 5 % le nombre de partage sur Facebook; -Augmenter de 5% le nombre de retweet sur Twitter. 	<ul style="list-style-type: none"> -Diffuser quotidiennement sur les plateformes de médias sociaux du Conseil des activités et succès des élèves et des membres du personnel Administration d'un sondage auprès des Internauts sur la perception de Viamonde. 	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre d'abonnés au site Twitter du Conseil et des écoles -Nombre d'abonnés à la page Facebook du Conseil et de celles des écoles -Nombre d'abonnés à la page Instagram -Taux de reconnaissance et d'appréciation de Viamonde par les Internauts.

POINT NO 3.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Plan opérationnel de la direction de l'Éducation - 2017

Axe 4 : Redevabilité et gestion des ressources				
Objectif stratégique : Le Conseil assure une gestion des ressources en lien avec ses priorités et ses obligations.				
Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2017	Actions 2017	Indicateur(s)
4.1 Les membres du Conseil exercent un modèle de gouvernance axé sur les résultats de l'organisation.		Un modèle de gouvernance axé sur les résultats de l'organisation est préconisé.	-Utilisation d'un modèle de gouvernance axé sur les résultats.	-Un modèle de gouvernance axé sur le monitoring des résultats stratégiques est en place et une nouvelle politique et directive administrative portant sur l'examen de la performance de la direction de l'éducation est en vigueur.
4.2 Le Conseil gère ses ressources humaines, matérielles et financières avec transparence, équité, efficacité et redevabilité.	4.2.1 La mise en place de nouveaux outils et de processus facilite la gestion.	La mise en place de nouveaux outils et de processus facilite la gestion dans l'ensemble des secteurs.	<ul style="list-style-type: none"> -Mise en place d'un logiciel de gestion de l'organisation scolaire. -Mise en œuvre des nouvelles procédures pour l'utilisation des établissements scolaires par des détenteurs de permis; -Utilisation des données <i>Compass 4 Success</i>, GB+, DRA et TACLEF. -Analyse d'outils potentiels pour la cueillette de données pour le Service aux élèves. -Analyse d'outils facilitant la communication avec les parents en matière du rendement des élèves; -Mise en place du formulaire de réclamations de dépenses en ligne; -Identification de 2 nouveaux formulaires «intelligents» à mettre en place. 	-Nombre de nouveaux outils et procédures dans chaque secteur.

POINT NO 3.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Plan opérationnel de la direction de l'Éducation - 2017

4.2 (suite)	4.2.2 La capacité professionnelle du personnel croît de façon continue par l'entremise du perfectionnement professionnel.	La capacité professionnelle du personnel croît de façon continue par l'entremise du perfectionnement professionnel dans l'ensemble des secteurs.	<ul style="list-style-type: none">-Rencontre avec les directions de secteur pour développer des plans de perfectionnement professionnel.-Sondage des besoins en formation auprès du personnel d'entretien-Formations du personnel d'entretien.-Offre de formations par le Secteur de l'éducation.-Rencontres des membres du personnel du secteur de l'Éducation;-Offrir une formation aux membres des secteurs en lien avec leurs objectifs de développement professionnel.	Nombre d'occasions de perfectionnement professionnel dans chaque secteur.
	4.2.3 Le Conseil s'assure de communiquer régulièrement aux parents, membres du personnel et élèves ses décisions, ses résultats et ses projets.	<ul style="list-style-type: none">-3 publications « Viamonde notre monde » publiées par année.-9 « Faits saillants » du Conseil publiés par année-1 Rapport annuel 2017-1 Rapport intérimaire des résultats 2017 du Plan stratégique 2016-2020 dans le rapport annuel.	<ul style="list-style-type: none">-Planification et écriture du magazine «<i>Viamonde notre monde</i>».-Résumer les rencontres des élus au Conseil scolaire afin que les parents soient informés des décisions du Conseil scolaire.-Lancement du nouveau site web du Conseil et des écoles.	<ul style="list-style-type: none">-Nombre de publications « Viamonde notre monde » publiées par année.-Nombre de « Faits saillants » du Conseil publiés par année-Publication du rapport annuel-Publication annuelle des résultats du Plan stratégique pluriannuel.

POINT NO 3.4 DE L'ORDRE DU JOUR

RAPPORT N° 1 (2016-2017) Comité de participation des parents (CPP)

Le 19 janvier 2017

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le CPP a tenu une réunion le 16 janvier 2017 de 18 h 30 à 20 h 20 dans la salle du Conseil du siège social sis au 116, Cornelius Parkway, Toronto (Ontario) sous la présidence de M. Youssef Kalogo, coprésident du comité.

Membres du comité présents :

Membres du Conseil :

M^{me} Véronique Emery, membre du Conseil (par vidéoconférence)
M. Guillaume Teasdale, membre du Conseil (par audioconférence)

Parents :

M. Patrick Brault, membre représentant la région du Sud-Ouest
M. Youssef Kalogo, membre représentant la région de Toronto
M. Louis Kdouh, membre représentant la région de Peel
M^{me} Geneviève Oger, membre représentant la région de Toronto

Absente :

M. Bruno Loones, membre représentant la région du Nord

Membres de l'administration présents :

M Martin Bertrand, directeur de l'éducation
M^{me} Tricia Verreault, adjointe à la surintendance de l'éducation
M^{me} Désirée Bigaignon, secrétaire de séances du Conseil

Invitée : M^{me} Maryse Francela, consultante et personne ressource pour le projet d'engagement des parents

Votre comité vous informe :

1. Que M. Youssef Kalogo et conseillère Emery ont été élus à la **coprésidence du comité.**
2. Que le calendrier des réunions pour 2017 a été approuvé et comprend les dates suivantes : Le 6 mars, le 24 avril et le 13 novembre.
3. Qu'il a encore des postes vacants au sein du CPP pour certaines régions du CSViamonde. Le processus de recrutement continue. Lors de la prochaine réunion du 6 mars 2017, le comité sera informé des nouveaux développements à cet effet.

POINT NO 3.4 DE L'ORDRE DU JOUR

4. Qu'une période de remue-méninge s'est déroulée afin de recueillir les idées à savoir la meilleure approche à utiliser dans le cadre du **projet intitulé «L'engagement des parents»** en vue d'atteindre l'objectif d'accroître l'apprentissage de leurs enfants. Cet exercice s'est déroulé avec l'appui de la consultante et de la gestion. Les discussions se poursuivront lors de la prochaine réunion en vue de recevoir le plan d'action établi pour la mise en œuvre du projet.

5. Que la **prochaine réunion** aura lieu le 6 mars 2017 de 18 h 30 à 20 h 30 aux bureaux administratifs de Toronto. Ceux et celles qui ne peuvent se déplacer ont toujours la possibilité d'y assister par audio ou vidéoconférence.

Pour accéder à la documentation de l'ordre du jour de la réunion du 9 novembre du CPP, veuillez cliquer sur le lien :

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/odj_16_janvier_2017.pdf

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport n° 1 du CPP (2016-2017) présenté en date du 19 janvier 2017 soit reçu.

Martin Bertrand,

Youssouf Kalogo

Directeur de l'éducation,

Coprésident du comité

POINT NO 3.5 DE L'ORDRE DU JOUR



Le 19 janvier 2017

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Politique 1,14 sur le Comité de participation des parents (CPP)

PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire a adopté en novembre 2010, la politique 1,14 sur le Comité de participation des parents (CPP); comme mandaté, celle-ci a fait l'objet d'une révision en 2016-2017.

SITUATION ACTUELLE

Vous trouverez à l'annexe A, la politique.

Pendant la phase de consultation, aucune suggestion n'a été soumise pour considération en lien avec la politique.

Vous trouverez, à titre de renseignement, les directives administratives 1,14 à l'annexe B.

IL EST RECOMMANDÉ

Que le rapport en date du 19 janvier 2017 intitulé *Politique 1,14 sur le Comité de participation des parents (CPP)* soit reçu.

QUE le Conseil approuve la politique 1,14 portant sur *le Comité de participation des parents (CPP)*, telle que présentée.

Préparé par :
L'adjointe à la surintendance de l'éducation,
Tricia Verreault

Présenté par :
Le directeur de l'éducation,
Martin Bertrand

p. j. Politique 1,14 *Comité de participation des parents (CPP)*

POINT NO 3.5 DE L'ORDRE DU JOUR



ANNEXE A

CONSEIL

Politique n° 1,14

COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)

Approuvée le 13 novembre 2010
Entrée en vigueur le 13 novembre 2010
Modifiée le 20 octobre 2011
Révisée le xx 2016

Page 1 de 2

PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire Viamonde croit que l'éducation est une responsabilité que se partagent l'école, l'élève et sa famille ainsi que tous les membres de la communauté scolaire de façon complémentaire et que tous les partenaires ont la responsabilité de travailler de façon concertée pour favoriser le cheminement de l'élève.

Le Conseil reconnaît que tout comme les conseils d'écoles, le comité de participation des parents du Conseil doit avoir un rôle consultatif clair et cohérent et que les rôles et responsabilités des membres qui en font partie doivent être clairement définis.

1. Définitions

Comité de participation des parents : Le « comité de participation des parents (ci-après CPP) » s'entend d'un comité majoritairement composé de parents qui s'intéresse à des sujets qui touchent plus d'une école. Il présente des recommandations au Conseil et à la direction de l'éducation sur des questions qui importent pour tous les parents du Conseil.

Conseil d'école : comité consultatif à la direction d'école de chacune des écoles du Conseil.

Parent ou parents : s'entend du père, de la mère ou d'un tuteur, d'une tutrice ayant la garde légale d'un ou d'une élève inscrit dans une école du Conseil.

Réunion : s'entend des rencontres qui permettent aux membres de se pencher sur sa mission et ses fonctions et exclut toute séance de formation ou autre activité à laquelle le comité participe.

2. But

Le but des comités de participation des parents consiste à soutenir, à encourager et à accroître l'engagement des parents au niveau des conseils scolaires afin d'améliorer le rendement des élèves et leur bien-être.

Le comité de participation des parents d'un conseil scolaire atteint son but :

- a) en donnant au conseil scolaire des renseignements et des conseils sur l'engagement des parents;
- b) en communiquant avec les conseils d'école des écoles du conseil scolaire et en les appuyant en ce qui a trait à la réussite des élèves;
- c) en entreprenant des activités pour aider les parents des élèves du conseil scolaire à appuyer l'apprentissage de leurs enfants à la maison et à l'école.

POINT NO 3.5 DE L'ORDRE DU JOUR



Conseil scolaire Viamonde

ANNEXE A

CONSEIL

Politique n° 1,14

COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)

Approuvée le 13 novembre 2010
Entrée en vigueur le 13 novembre 2010
Modifiée le 20 octobre 2011
Révisée le xx 2016

Page 2 de 2

3. Fonctions du CPP

Le comité de participation des parents d'un conseil scolaire exerce les fonctions suivantes :

- a) élaborer des stratégies et des initiatives que le conseil scolaire et la direction de l'éducation pourraient utiliser afin de communiquer efficacement avec les parents et de les engager efficacement dans l'amélioration du rendement des élèves et de leur bien-être;
- b) informer le conseil scolaire et sa direction de l'éducation sur les façons d'utiliser de telles stratégies ou initiatives;
- c) communiquer les renseignements provenant du Ministère aux conseils d'école des écoles du conseil scolaire et aux parents des élèves de celui-ci;
- d) collaborer avec les conseils d'école des écoles du conseil scolaire et, par l'entremise de la direction de l'éducation, avec les employés du conseil scolaire en vue de faire ce qui suit :
 - i) partager des méthodes efficaces pour favoriser l'engagement des parents dans l'apprentissage de leurs enfants, en particulier les parents qui éprouvent des difficultés à s'engager,
 - ii) repérer et réduire les obstacles à l'engagement des parents,
 - iii) veiller à ce que les écoles du conseil scolaire offrent un milieu accueillant pour les parents de ses élèves,
 - iv) acquérir des compétences et des connaissances qui aideront le comité et les conseils d'école du conseil scolaire à accomplir leur travail;
- e) décider, en collaboration avec la direction de l'éducation de l'affectation des sommes octroyées, le cas échéant, sous le régime de la *Loi sur l'éducation* pour la participation des parents.

Références

Règlement 330/10 modifiant le règlement 612/00, septembre 2010

Règlement 612/00, 2000

Politique de participation des parents pour les écoles de l'Ontario, 2010

COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)

Approuvées le 13 novembre 2010
Entrées en vigueur le 13 novembre 2010
Révisées en xx 2016

Page 1 de 11

PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire Viamonde croit qu'il est important d'appuyer le comité de participation des parents (ci-après CPP) du Conseil car il constitue un moyen privilégié pour établir un lien entre les parents, la direction de l'éducation et les conseillers et conseillères scolaires, ainsi que pour planifier et mettre en œuvre des initiatives à l'échelle régionale ou systémique visant à faire participer les parents pour favoriser la réussite des élèves.

Cette directive a pour but de préciser les modalités rattachées à la mise en œuvre et au fonctionnement du CPP du Conseil.

1. Fonctions des membres du CPP

Afin de rencontrer ses responsabilités en tant qu'organisme consultatif, le CPP doit:

- a) placer en premier lieu les intérêts des élèves et des écoles du Conseil;
- b) accomplir son mandat en respectant les paramètres qui existent en vertu de la *Loi sur l'éducation*, ses règlements, ses politiques et toute autre législation, les politiques et directives administratives du Conseil ainsi que les diverses conventions collectives;
- c) régir ses modalités de fonctionnement, à l'intérieur des paramètres fixés par le Conseil;
- d) élaborer des lignes de conduite relatives aux conflits d'intérêt de ses membres;
- e) organiser des programmes d'information et de formation afin de permettre à ses membres d'acquérir les compétences reliées à leur fonction;
- f) communiquer régulièrement avec les parents et la communauté pour connaître leurs points de vue et leurs préférences sur les sujets traités par le CPP de même que pour faire rapport de ses activités;
- g) promouvoir au mieux les intérêts de la communauté desservie par les écoles du Conseil;

2. Composition du CPP

Parents

Le CPP est composé de dix parents répartis selon les régions du Conseil. Les parents sont nommés pour assurer de représenter la diversité des régions et des écoles du Conseil (voir l'Annexe A : tableau de la distribution des parents au CPP). Quand plus d'un parent se présente pour une région donnée, les parents nommés au CPP doivent venir de différentes écoles.

COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)

Approuvées le 13 novembre 2010
Entrées en vigueur le 13 novembre 2010
Révisées en xx 2016

Page 2 de 11

Membres du personnel

En plus de la direction de l'éducation (ou son délégué), un employé du secteur des communications du Conseil peut être invité à joindre le CPP.

Membres du Conseil

Deux membres du Conseil participent au CPP.

3. Processus de demande et de nomination pour siéger au CPP

Tout parent qui souhaite siéger au CPP remplit le formulaire de demande qui se retrouve à l'Annexe A. Le formulaire est envoyé au bureau de la direction de l'éducation par la poste ou par courriel.

Le Conseil nomme les membres du Conseil qui siègent au CPP à partir de la recommandation de la direction de l'éducation. Les nominations sont faites à la réunion de décembre du Conseil.

4. Période de mise en candidature

Annuellement, la direction de l'éducation, par l'entremise des présidences de conseils d'école et des directions d'école, invite les parents intéressés à remplir et soumettre un formulaire de mise en candidature au CPP ci-joint à l'Annexe A. Un parent qui est déjà membre d'un conseil d'école peut également faire une demande de participation au CPP.

La période de mise en candidature annuelle est du 1^{er} octobre au 15 novembre.

5. Mandat

Tous les mandats seront de deux ans avec la moitié des membres nommés aux années paires et l'autre moitié aux années impaires (voir l'Annexe A).

Le mandat entre en vigueur à la première rencontre à la suite de la nomination par le Conseil. Pour les nominations en cours de mandat, la date de la fin du mandat est celle du mandat original.

Les mandats au sein du CPP sont renouvelables. Toutefois, les mandats à la présidence sont limités à deux mandats. Une personne ayant assumé deux mandats à la présidence doit attendre deux ans avant de pouvoir assumer à nouveau la présidence.

6. Élections

À la première réunion de l'année scolaire, le CPP devra élire, parmi les membres nommés, les coprésidences du comité. Une des coprésidences sera un membre du Conseil et l'autre un parent.

COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)

Approuvées le 13 novembre 2010
Entrées en vigueur le 13 novembre 2010
Révisées en xx 2016

Page 3 de 11

7. Nombre de réunions

Le CPP tiendra quatre réunions par année. Les dates seront établies lors de la première rencontre de l'année.

8. Quorum

La présence de la direction de l'éducation (son délégué ou sa déléguée) et celle d'un membre du Conseil est nécessaire pour qu'une réunion ait lieu.

De plus, la majorité des membres du comité présents à la réunion doivent être des parents.

9. Participation aux rencontres

9.1 Direction de l'éducation

La direction de l'éducation du Conseil peut :

- a) déléguer n'importe lequel des pouvoirs ou fonctions qu'elle exerce à titre de membre du CPP à un agent ou agente de supervision employé par le Conseil;
- b) désigner une surintendance du Conseil pour assister à une réunion du CPP à sa place.

9.2 Membre du Conseil

Un membre du conseil scolaire qui siège au CPP peut :

- a) déléguer n'importe lequel des pouvoirs ou fonctions qu'il exerce à titre de membre du comité à un autre membre du Conseil;
- b) désigner un membre du Conseil pour assister aux réunions du comité à sa place.

10. Rémunération

Nul ne doit recevoir de rémunération à titre de membre du CPP. Toutefois, ceci n'a pas pour effet d'empêcher le versement, en vertu de l'article 191 de la Loi, d'une allocation qui tient compte de la présence d'un membre du Conseil à une réunion du CPP.

11. Vacances au sein du CPP

Un poste devient vacant :

- à la fin du mandat de deux ans d'un membre du CPP ;
- si un membre du CPP démissionne en cours de mandat ;
- si un membre ne peut pas accomplir son rôle et fonctions.*

COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)

Approuvées le 13 novembre 2010

Entrées en vigueur le 13 novembre 2010

Révisées en xx 2016

Page 4 de 11

Si un poste devient ou demeure vacant suite aux nominations faites par le Conseil, des annonces par le biais d'une variété de moyens auprès des régions concernées et des écoles sont faites afin de solliciter les candidatures. Les sites Web des écoles et du Conseil serviront à la diffusion de cette requête, et ce, dans le but de combler le plus rapidement possible les postes vacants. Un délai raisonnable doit être considéré afin de permettre aux différents milieux de solliciter les candidatures.

*Un membre du CPP qui s'absente deux fois consécutives sans motiver son absence doit libérer sa place au CPP.

12. Tenue des rencontres par les moyens électroniques

Le Conseil met à la disposition de son CPP les installations qu'il juge nécessaires au bon fonctionnement du comité et fait des efforts raisonnables pour permettre aux membres de participer pleinement aux réunions par voie électronique, par exemple par audioconférence ou par vidéoconférence. Les sites des écoles pourront accueillir les membres du CPP.

Les membres du CPP qui participent à une réunion par voie électronique sont réputés y être présents. Toutes les réunions du CPP sont publiques et se tiennent à un endroit accessible au public.

Tout parent ou membre du public qui veut assister à une rencontre du CPP peut le faire en signifiant son intention au moins 48 heures ouvrables à l'avance par courriel à la direction de l'éducation ou à la secrétaire de séances. Toute personne pourra se prévaloir du système de vidéoconférence au sein de l'un des sites du Conseil. La participation de tout membre du public est à titre d'auditrice ou d'auditeur. Cette personne ne prend donc pas part aux échanges entre les membres du comité.

13. Rôles des dirigeants

13.1 Les coprésidences du CPP:

- a) convoquent les réunions;
- b) préparent l'ordre du jour en collaboration avec la direction de l'éducation ou la personne déléguée;

POINT NO 3.5 DE L'ORDRE DU JOUR



ANNEXE B

CONSEIL

Directives administratives n° 1,14

COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)

Approuvées le 13 novembre 2010
Entrées en vigueur le 13 novembre 2010
Révisées en xx 2016

Page 5 de 11

-
- c) président les réunions du CPP en favorisant la collaboration, l'efficacité et la prise de décision par consensus;
 - d) s'assurent que les procès-verbaux soient rédigés pour toutes les réunions et mis à la disposition du public gratuitement;
 - e) veillent à ce que chaque membre ait la possibilité de s'exprimer;
 - f) participent aux programmes d'information et de formation;
 - g) assurent la liaison avec la direction de l'éducation;
 - h) préparent et soumettent avant la fin de son mandat et avec l'appui de la direction de l'éducation, un rapport annuel à l'intention du Conseil et des parents du Conseil. Un rapport financier doit accompagner ce rapport annuel.

13.2 La direction de l'éducation (ou la surintendance déléguée) :

- a) facilite l'établissement du CPP et soutient son fonctionnement;
- b) avise tous les membres par écrit, de la date, de l'heure et du lieu des réunions en offrant la téléconférence et la vidéoconférence pour que tous les membres du comité puissent participer;
- c) assure la rédaction et la distribution des ordres du jour et des procès-verbaux;
- d) s'assure que les dossiers de toutes les opérations financières sont tenus à jour et placés à la disposition du public;
- e) appuie et promeut les activités du CPP;
- f) assure un suivi aux suggestions ou aux recommandations du CPP et l'informe des mesures prises en conséquence;
- g) sert de personne-ressource au sujet des lois, des règlements, des politiques, des directives administratives et des conventions collectives;
- h) distribue rapidement à chaque membre du CPP les documents qu'il reçoit du ministère de l'Éducation;
- i) communique régulièrement avec les coprésidences du CPP;
- j) s'assure qu'une copie des procès-verbaux des réunions du CPP est archivée.

COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)

Approuvées le 13 novembre 2010

Entrées en vigueur le 13 novembre 2010

Révisées en xx 2016

Page 6 de 11

13.3 Les membres du CPP :

- a) se préoccupent des besoins et des intérêts de tous les élèves;
- b) respectent et font la promotion du caractère francophone et public du Conseil;
- c) participent assidûment aux réunions;
- d) mettent en place un processus clair et méthodique pour la présentation de recommandations;
- e) collaborent avec la direction de l'éducation et les membres du Conseil afin de prendre en compte les idées et les suggestions des parents pour la planification des améliorations;
- f) sont au fait des possibilités de financement, des ressources offertes par le ministère de l'Éducation et des initiatives qu'il entreprend, pour favoriser la participation des parents;
- g) participent, le cas échéant, aux programmes d'information et de formation;
- h) agissent en tant qu'agents ou agentes de liaison entre les écoles, les parents et la communauté;
- i) encouragent la participation des parents et de la communauté;
- j) respectent le budget de fonctionnement du comité;
- k) visent à atteindre un consensus lors de la prise de décision.

13.4 Le Conseil :

- a) s'assure qu'un CPP est établi et maintenu pour l'ensemble du Conseil;
- b) crée et maintient des structures qui favorisent la consultation des parents et de la communauté au niveau de tout le système;
- c) facilite la communication entre le CPP et les conseils d'école;
- d) fournit un montant pour les frais d'exploitation et de formation du CPP;
- e) étudie chaque recommandation que lui fait le CPP et l'informe des mesures prises en conséquence.

14. Sous-comités

COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)

Approuvées le 13 novembre 2010
Entrées en vigueur le 13 novembre 2010
Révisées en xx 2016

Page 7 de 11

Le CPP peut créer des sous-comités chargés de lui faire des recommandations. Un sous-comité se verra confier un mandat spécifique sur un sujet donné et dans un temps précisé. Les sous-comités du CPP doivent comprendre au moins un parent membre du comité qui en assume le mandat.

Les sous-comités du CPP peuvent comprendre des personnes qui ne sont pas membres du comité.

15. Scrutin

Afin de pouvoir remplir son rôle consultatif avec efficacité, le CPP doit tenter d'en arriver à un consensus lors de ses prises de décision. Un consensus est atteint lorsque tous les membres du comité sont prêts à accepter et appuyer une idée ou un concept comme étant le meilleur choix pour l'ensemble des élèves du Conseil.

Lorsque l'atteinte d'un consensus s'avère impossible, un vote majoritaire permet de trancher la question. Seuls les parents membres ont le droit de vote lors des scrutins qu'il tient.

16. Tenue des réunions et de la documentation du CPP

Les coprésidences du CPP veillent à ce qu'un avis de chaque réunion soit donné à tous les membres du comité au moins cinq jours avant la réunion :

- a) d'une part, en l'envoyant à chaque membre par courriel;
- b) d'autre part, en l'affichant sur le site Web du Conseil.

Le CPP tient le procès-verbal de toutes ses réunions et des dossiers de toutes ses opérations financières. Le CPP conserve les procès-verbaux de ses réunions et les dossiers de ses opérations financières. Les procès-verbaux du CPP d'un conseil scolaire sont :

- a) d'une part, affichés sur le site Web du Conseil;
- b) d'autre part, envoyés par voie électronique à la présidence ou aux coprésidences du conseil d'école de chaque école du Conseil.

Les procès-verbaux des réunions du comité et les dossiers de ses opérations financières sont mis gratuitement à la disposition du public au bureau du Conseil aux fins d'examen pendant quatre ans. Les procès-verbaux affichés sur le site Web du Conseil le sont pendant quatre ans.

COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)

Approuvées le 13 novembre 2010
Entrées en vigueur le 13 novembre 2010
Révisées en xx 2016

Page 8 de 11

17. Personne morale

Le CPP ne doit pas être constitué en personne morale.

18. Partage des noms et coordonnées avec le ministère de l'Éducation

En vertu de la *Loi sur l'éducation*, le ministère de l'Éducation peut recueillir les noms et les adresses des membres du CPP, aux fins de consultation et de communication directe avec eux et de divulguer ces renseignements au *Conseil ontarien des parents* aux mêmes fins.

Les parents peuvent refuser de fournir cette information au ministère s'ils ou elles le désirent et le cas échéant, en aviser la direction de l'éducation.

19. Résumé des activités

Le CPP remet un résumé écrit de ses activités au Conseil après chaque rencontre.

20. Langue de fonctionnement

Les réunions du CPP se tiennent en français.

Références

Règlement 330/10 modifiant le règlement 612/00, septembre 2010

Règlement 612/00, 2000

Politique de participation des parents pour les écoles de l'Ontario, 2010

POINT NO 3.5 DE L'ORDRE DU JOUR



ANNEXE B

CONSEIL

Directives administratives n° 1,14

COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)

Approuvées le 13 novembre 2010
Entrées en vigueur le 13 novembre 2010
Révisées en **xx 2016**

Page 9 de 11

ANNEXE A

TABLEAU DE LA DISTRIBUTION DES PARENTS AU CPP

Régions du Conseil	Écoles	Nombre de parents au CPP	Mandat
(Grand Toronto) Kleinburg Oshawa Richmond Hill Toronto	Académie Alexandre-Dumas Académie de la Moraine Antonine Maillet Charles-Sauriol Félix-Leclerc Gabrielle-Roy Jeanne-Lajoie La Fontaine La Mosaïque Laure-Rièse Mathieu-da-Costa Pierre-Elliott-Trudeau Ronald-Marion (élémentaire) Collège français Étienne-Brûlé Norval-Morrisseau Ronald-Marion (secondaire) Toronto Ouest	3	2 aux années impaires 1 aux années paires
(Peel/Caledon) Brampton Mississauga Orangeville	Carrefour des jeunes Horizon Jeunesse Quatre-Rivières Jeunes sans frontières	1	1 aux années paires
(Sud) Burlington Guelph Oakville Hamilton Waterloo	Du Chêne L'Harmonie L'Odyssée Patricia-Picknell Pavillon de la jeunesse Renaissance Gaétan-Gervais Georges-P.-Vanier	2	1 aux années paires 1 aux années impaires
(Péninsule) Niagara Falls St. Catharines Welland	Champlain L'Héritage LaMarsh Nouvel Horizon Confédération	1	1 aux années impaires

POINT NO 3.5 DE L'ORDRE DU JOUR



ANNEXE B

CONSEIL

Directives administratives n° 1,14

COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)

Approuvées le 13 novembre 2010

Entrées en vigueur le 13 novembre 2010

Révisées en **xx 2016**

Page 10 de 11

Régions du Conseil	Écoles	Nombre de parents au CPP	Mandat
(Sud-Ouest) London Sarnia Windsor	Académie de la Tamise La Pommeraie L'Envolée Les Rapides Louise-Charron Marie-Curie Franco Jeunesse Gabriel-Dumont De Lamothe-Cadillac	2	1 aux années paires 1 aux années impaires
(Huronie) Barrie Borden Penetanguishene	Académie La Pinède La Source Saint-Joseph Le Caron Roméo-Dallaire	1	1 aux années paires
Total	49 écoles (35 écoles élémentaires et 14 écoles secondaires)	10	5 par année

POINT NO 3.5 DE L'ORDRE DU JOUR



ANNEXE B

CONSEIL

Directives administratives n° 1,14

COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)

Approuvées le 13 novembre 2010
Entrées en vigueur le 13 novembre 2010
Révisées en **xx 2016**

Page 11 de 11

ANNEXE B FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE DES PARENTS AU CPP

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ (domicile) _____ (cellulaire) _____ (travail)

Courriel : _____

École de fréquentation de votre enfant ou de vos enfants :

École	Prénom et nom de votre enfant	Niveau

Décrire les expériences passées au sein de conseils d'école ou de comités de parents (Veuillez annexer le document décrivant vos expériences).

Décrire les motivations pour siéger au sein du Comité de participation des parents du Conseil (Veuillez annexer le document décrivant vos motifs).

.....

Merci de faire parvenir l'original du formulaire dûment rempli au bureau de la direction de l'éducation

avant 16 h le 1^{er} octobre 2016, soit :

en personne ou par la poste à l'attention de Désirée Bigaignon au 116, Cornelius Parkway, Toronto (Ontario) M6L 2K5 ou par courriel à bigaignond@csviamonde.ca

Réservé à l'administration

Document reçu le :

Par :

Conformément à l'article 29 (2) de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*, les renseignements personnels demandés par l'entremise de ce formulaire serviront à choisir les parents qui feront partie du Comité de participation des parents et à communiquer avec eux ou elles dans l'éventualité qu'ils ou elles soient choisis. Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur l'éducation*, L.R.O., 1990, chap. E.2. Pour toute question relative à la collecte de ces renseignements, prière de vous adresser au Secteur de la direction au 416 614-5892.

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR



Le 19 janvier 2017

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : COMITÉS D'ADMISSION

Les comités d'admission suivants ont eu lieu, dans les écoles listées ci-dessous, pour l'admission d'élèves non ayants-droits :

RÉGION CENTRE				
Date	Écoles	Élèves		
		Évalués	Non admis	Admis
11 novembre 2016	École élémentaire Carrefour des jeunes	1		1
29 novembre 2016	École secondaire Jeunes sans frontières	2		2
30 novembre 2016	École élémentaire Gabrielle-Roy	1		1
2 décembre 2016	École élémentaire La Mosaïque	1		1
6 décembre 2016	École élémentaire Horizon Jeunesse	1		1
13 décembre 2016	École élémentaire Félix-Leclerc	4		4
14 décembre 2016	École élémentaire Carrefour des jeunes	1		1
19 décembre 2016	École élémentaire Jeanne-Lajoie	1		1
20 décembre 2016	École élémentaire Horizon Jeunesse	2		2
22 décembre 2016	École élémentaire Jeanne-Lajoie	2		2
23 décembre 2016	Académie Alexandre-Dumas	1		1
23 décembre 2016	École Ronald-Marion	2		2
9 janvier 2017	École élémentaire Jeanne-Lajoie	2		2
Total		21	0	21

RÉGION NORD				
Date	Écoles	Élèves		
		Évalués	Non admis	Admis
11 novembre 2016	École élémentaire La Source	1		1
21 décembre 2016	École publique Saint-Joseph	2		2
Total		3	0	3

RÉGION SUD				
Date	Écoles	Élèves		
		Évalués	Non admis	Admis
9 novembre 2016	École élémentaire Nouvel Horizon	1		1
24 novembre 2016	École élémentaire Patricia-Picknell	1		1
20 décembre 2016	École élémentaire LaMarsh	1		1
Total		3	0	3

POINT NO 4.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

RÉGION SUD-OUEST				
Date	Écoles	Élèves		
		Évalués	Non admis	Admis
18 novembre 2016	École élémentaire L'Envolée	2		2
2 décembre 2016	École élémentaire L'Harmonie	1		1
5 décembre 2016	École élémentaire L'Odysée	1		1
14 décembre 2016	École élémentaire L'Envolée	2		2
23 décembre 2016	Académie de la Tamise	1		1
23 décembre 2016	École secondaire de Lamothe-Cadillac	1		1
9 janvier 2017	École élémentaire La Pommeraie	1		1
Total		9	0	9

IL EST RECOMMANDÉ:

QUE le rapport en date du 19 janvier 2017 sur les comités d'admission soit reçu.

QUE le Conseil approuve l'admission de ces élèves.

Préparé par :

Les surintendances de l'éducation,
Michel Laverdière
Sébastien Fontaine
Sylvain Landriault
Sylvie Longo

L'adjointe à la surintendance de l'éducation,
Tricia Verreault

Présenté par :

Le directeur de l'éducation,
Martin Bertrand

POINT NO 4.1.2 DE L'ORDRE DU JOUR

RAPPORT N° 4 (2016-2017) COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Le 19 janvier 2017

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le comité a tenu une réunion le 6 décembre 2016 de 17 h 36 à 18 h 50 dans la salle du Conseil du siège social de Toronto sis au 116, Cornelius Parkway, Toronto, Ontario et par moyens électroniques sous la présidence de conseiller Guérin.

dans la salle du Conseil :

M. François Guérin, vice-président du Conseil, CSViamonde (**coprésident du comité**)

M. Ali Liénaux, Directeur général adjoint du Centre francophone

M^{me} Claire McDonald, représentante de La Clé d'La Baie

M^{me} Françoise Pelletier, représentante d'Autisme Ontario, Metro Toronto Chapter (**coprésidente du comité**)

M^{me} Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto

M^{me} Chloë Robert, membre du Conseil, CSViamonde

M. Yvon Rochefort, membre du Conseil, CSViamonde

par audioconférence :

M^{me} Kosita Musabye, représentante du Programme de soutien en milieu scolaire au Hamilton Health Sciences

M^{me} France Vaillancourt, représentante du Centre de santé communautaire pour la région de Hamilton/Niagara (**jusqu'à 18 h 25**)

Membres de l'administration présents :

M^{me} Jacqueline Levasseur, directrice des services aux élèves

M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation

M^{me} Désirée Bigaignon, secrétaire de séances du Conseil

Votre comité vous informe :

1. Qu'il a reçu une présentation du surintendant de l'éducation sur les **formations** offertes en EED au cours de laquelle, il a présenté le fonctionnement du calendrier des formations.

Il a par la suite indiqué que la plupart des formations sont offertes généralement par l'équipe interne des conseillers pédagogiques en enfance en difficulté, par les consultantes en ACA, les travailleurs sociaux

POINT NO 4.1.2 DE L'ORDRE DU JOUR

et la psychologue en chef tout en donnant quelques exemples de formations offertes par les services psychologiques auprès des intervenants pour mieux comprendre les élèves avec une déficience intellectuelle, un trouble d'apprentissage, un TDAH et un trouble de comportement.

De plus, il a souligné le rôle des services sociaux, qui, pour leur part, appuient les écoles avec des programmes ciblés selon des groupes d'âges, en l'occurrence : «Calme attentif comme une grenouille», «Leçon sur le stress», «Prévention contre l'intimidation », «Gestion de la colère » et «Résolution de problème». En offrant ces programmes, les travailleurs sociaux travaillent en salle de classe ou en petits groupes. Les consultantes et conseillers pédagogiques font des observations en salle de classe et apportent des stratégies aux équipes-écoles ou présentent à la demande des écoles des formations sur mesure.

2. Que la **prochaine réunion** a été fixée pour le 17 janvier 2017 de 17 h 30 à 19 h 30 au siège social.

Pour accéder à la documentation de l'ordre du jour de la réunion, vous pouvez cliquer sur le lien :

http://csviamonde.ca/Membres-du-Conseil/Comites-du-Conseil/Comite-consultatif-EED/Calendrier%20des%20runions/odj%20sept%202016-juin%202017/odj_6_decembre_2016.pdf

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport n° 4 du CCED (2016-2017) soit reçu.

Le surintendant de l'éducation

Le coprésident du comité

Michel Laverdière

Conseiller Guérin

POINT NO 4.1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

RAPPORT N° 5 (2016-2017) COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Le 19 janvier 2017

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le comité a tenu une réunion le 17 janvier 2017 de 17 h 30 à 18 h 50 par audioconférence sous la présidence de M^{me} Françoise Pelletier.

Membres présents :

M. François Guérin, vice-président du Conseil, CSViamonde (**coprésident du comité**)

M. Ali Liénaux, directeur général adjoint représentant le Centre francophone

M^{me} Claire McDonald, représentante de La Clé d'La Baie

M^{me} Kosita Musabye, représentante du Programme de soutien en milieu scolaire au Hamilton Health Sciences

M^{me} Françoise Pelletier, représentante d'Autisme Ontario, Metro Toronto Chapter (**coprésidente du comité**)

M^{me} Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto

M^{me} Chloë Robert, membre du Conseil, CSViamonde

M. Yvon Rochefort, membre du Conseil, CSViamonde

Membre absente :

M^{me} France Vaillancourt, représentante du Centre de santé communautaire pour la région de Hamilton/Niagara

Membres de l'administration présents :

M^{me} Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves

M^{me} Jacqueline Levasseur, directrice des services aux élèves

M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation

M^{me} Désirée Bigaignon, secrétaire de séances du Conseil

Votre comité vous informe :

1. Qu'il a reçu une présentation de M^{me} Kathleen Patterson, leader en santé mentale au sein du CSViamonde ayant pour objet : «**La stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances**». Après avoir mis en contexte cette stratégie, elle a souligné les moyens envisagés par le CSViamonde pour mettre en œuvre cette stratégie de manière efficace. Elle a fait ensuite un tour d'horizon des fondements de la stratégie par rapport à la vision ainsi que les valeurs et engagements du Conseil. Puis, elle a présenté la vision de la stratégie pour le bien-être des élèves du Conseil tout en énumérant les

POINT NO 4.1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

problèmes de santé mentale des élèves tant au palier élémentaire que secondaire. Les principaux éléments de la stratégie pour la période de 2014 à 2017 ont été abordés ainsi que les conditions organisationnelles. En outre, elle a souligné que les membres du personnel, les parents et les élèves reçoivent la formation fondée sur des données probantes tout en indiquant le processus normalisé pour assurer les suivis et évaluer les pratiques en place. En conclusion, elle a présenté le plan d'action élaboré pour l'année scolaire 2016-2017 qui est en lien avec les attentes du Ministère quant à son nouveau cadre de Bien-Être.

2. Que mesdames Michelle Dalcourt et Jacqueline Levasseur directrices des services aux élèves ont présenté à tour de rôle la gamme de **formations offertes en décembre 2016 et janvier 2017** en indiquant les thèmes abordés dont voici les tableaux respectifs en annexe.
3. Qu'au cours d'une présentation, le surintendant de l'éducation a passé en revue la **constitution de comités consultatifs pour l'enfance en difficulté (CCED)** mandatée par la Loi sur l'éducation ainsi que la composition, le rôle et les responsabilités des membres du CCED qui doivent refléter les exigences du Règlement 464/97.
4. Que la **prochaine réunion** a été fixée pour le 14 février 2017 de 17 h 30 à 19 h 30 au siège social de Toronto. Les personnes qui ne peuvent se rendre sur place ont toujours l'occasion de participer à la réunion par moyens électroniques.

Pour accéder à la documentation de l'ordre du jour de la réunion, vous pouvez cliquer sur le lien :

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/odj_17_janvier_2017.pdf

POINT NO 4.1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport n° 5 du CCED (2016-2017) soit reçu.

Le surintendant de l'éducation La coprésidente du comité

Michel Laverdière

Françoise Pelletier

Formations offertes par les services aux élèves

Décembre 2016

Surdité et surdité partielle
9 décembre 2016

Public cible

Pour les élèves de la maternelle à la 12^e année qui présentent une surdité ou une surdité partielle.

5 conseillers pédagogiques EED, 3 aide-enseignants, 2 éducateurs spécialisés, un directeur adjoint, 10 enseignants, 16 personnes ressources

Animateur(s) et contenu de la formation

Consultants du Centre Jules Léger

Comprendre la surdité de l'élève et favoriser la différenciation pédagogique (activités de sensibilisation, stratégies de communication, d'enseignement, matériel adapté) ;

Bien-être, habiletés sociales et santé mentale » (incluant un témoignage)
Langue visuelle et surdité (Bref historique de l'éducation aux enfants sourds, LSQ).

Transition vers la 1^{re} année offert en collaboration
avec les services pédagogiques
13 et 14 décembre 2016

Public cible

Tous les enseignants de 1^{re} année
61 participants

Animateur(s) et contenu de la formation

Myriam Levert et Philippe Lafaury, orthophonistes

Activités pratiques et stratégies concrètes pour encourager le développement du langage en classe et la conscience phonologique.

POINT NO 4.1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Climat positif
7 décembre 2016

Public cible

Tout le personnel de l'école L'Héritage

Animateur(s) et contenu de la formation

Conseillers pédagogiques

Rapports positifs, renforcements positifs, conséquences justes et prévisibles et les 4 étapes de la résolution de conflit

Technologie d'aide

Public cible

Enseignantes ressources, titulaires, personnel de soutien, élèves et parents

Animateur(s) et contenu de la formation

Conseillers pédagogiques

Enseignement et pratique des logiciels Kurzweil, Word Q, Smart Ideas

Plan d'enseignement individualisé

Public cible

Directions, directions-adjointes, enseignants ressources

Animateur(s) et contenu de la formation ou accompagnement

Conseillers pédagogiques

Contenu du PEI et comment le rédiger

POINT NO 4.1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Formations offertes par les services aux élèves

Janvier 2017

Analyse comportementale appliquée 13 janvier 2017

Public cible

7 conseillers pédagogiques, 9 travailleurs sociaux, superviseur des travailleurs sociaux et 2 directions des services

Pour des élèves autismes et ceux qui démontrent des problèmes de comportement sévères

Animateur(s) et contenu de la formation

Tammy Couture et Elizabeth Séguin, consultantes en autisme

Enseigner des nouvelles compétences, explorer des données et les analyser pour voir si l'enfant fait des progrès

Recertification des interventions non violentes en situation de crise 17 janvier 2017

Public cible

Personnel travaillant auprès d'élèves perturbateurs et agressifs.

Animateur(s) et contenu de la formation

Steve Hall, consultant en sécurité

Programme sécuritaire de gestion de comportements conçu pour venir en aide aux professionnels aux prises avec des élèves perturbateurs et agressifs afin qu'ils puissent leur fournir les stratégies nécessaires et assurer leur bien-être et leur sécurité.

POINT NO 4.1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Tests académiques
18 et 19 janvier 2017

Public cible

Tous les conseillers pédagogiques

Animateur(s) et contenu de la formation

Jessica B. Rivest, psychologue scolaire

Former les conseillers pédagogiques EED pour l'administration, la cotation et l'interprétation de tests académiques en lecture, écriture et mathématiques. L'évaluation académique par les conseillers pédagogiques EED ne permettra pas d'émettre des opinions diagnostiques sur la nature des difficultés des élèves, mais permettra de statuer sur leur niveau scolaire et cibler des recommandations pertinentes et individualisées aux équipes-école

Développement et stimulation de la conscience phonologique
20 janvier 2017

Public cible

Pour les élèves en difficulté au niveau de la lecture et de l'écriture

Tous les aide-enseignants

Animateur(s) et contenu de la formation

Myriam Levert, Philippe Lafaury, Ginette Després et Jennifer Paradis

Exemples pratiques et stratégies concrètes pour encourager le développement du langage en classe et la conscience phonologique

Démonstration d'activités et de jeux pour développer ces habiletés en classe, avec l'occasion de les pratiquer en petits groupes

POINT NO 4.1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Technologie d'aide
Au cours du mois

Public cible

Enseignantes ressources, titulaires, personnel de soutien, élèves et parents

Animateur(s) et contenu de la formation

Conseillers pédagogiques

Enseignement et pratique des logiciels Kurzweil, Word Q, Smart Ideas

POINT NO 4.1.4 DE L'ORDRE DU JOUR

Le 19 janvier 2017

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : *Recherche–Action Destination Réussite*

ANTÉCÉDENTS

À la demande de l'Initiative Destination Réussite, volet 1, et du ministère de l'Éducation de l'Ontario, l'Université d'Ottawa mène une consultation auprès des élèves de la 10^e à la 12^e année.

SITUATION ACTUELLE

La consultation vise les élèves de 10^e à la 12^e année des écoles secondaires du Conseil et a deux objectifs principaux :

- Obtenir l'opinion des élèves sur la mise en œuvre des programmes de transition qui découlent de la stratégie de la réussite des élèves notamment la Majeure Haute Spécialisation, la double reconnaissance de crédit, l'éducation coopérative et le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO).
- Obtenir l'opinion des élèves sur les activités d'anticipation offertes dans le cadre de l'initiative Destination réussite – volet 1 (DR1).

La consultation a deux composantes : un sondage virtuel et un groupe de discussion. Alors que tous les élèves de la 10^e à la 12^e année du Conseil seront invités à remplir le sondage virtuel, la sélection des écoles pour les groupes de discussion se fera à partir de l'analyse des données du sondage, et un nombre limité d'écoles seront ciblées.

Les conclusions de cette consultation aideront à nourrir la réflexion des partenaires en vue de l'élaboration des prochaines cibles et objectifs de l'Initiative Destination Réussite, volet 1.

La participation au sondage est faite de façon optionnelle et les réponses resteront confidentielles. Le consentement parental est obligatoire pour participer au volet du groupe de discussion.

POINT NO 4.1.4 DE L'ORDRE DU JOUR

IMPLICATION FINANCIÈRE

Aucune implication financière pour le Conseil.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 19 janvier 2017 sur la proposition de recherche «*Action Destination Réussite*» soit reçu.

QUE le projet de recherche soit approuvé.

Préparé par :

Le surintendant de l'éducation,
Sébastien Fontaine

Présenté par :

Le directeur de l'éducation,
Martin Bertrand

POINT NO 4.1.5 DE L'ORDRE DU JOUR



Le 19 janvier 2017

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Révision de la politique n° 1,07 Services de garde

Préambule

Le Conseil scolaire Viamonde reconnaît l'importance de permettre aux enfants de sa communauté de bénéficier d'un service de garde en français dans ses installations scolaires, favorisant ainsi l'intégration optimale de l'enfant à l'école.

Situation actuelle

Le Conseil scolaire Viamonde possède déjà une politique sur les Services aux garderies, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2000. Le Conseil est tenu de revoir ses politiques et ses directives administratives régulièrement. La politique 1,07 en annexe A a donc été mise à jour en lien avec les nouvelles lois qui régissent le fonctionnement des services de garde agréés en Ontario. Étant donné l'ampleur des changements apportés à la politique, l'ancienne version en annexe B vous est fournie à titre de référence. Les directives administratives 1,07 en annexe C vous sont présentées à titre de renseignement.

Processus

Suite à l'approbation par le Conseil de l'ébauche de la Politique 1,07 portant sur les *Services de garde*, celle-ci sera présentée pour consultation auprès des directions d'école, des conseils d'école, et du comité de participation des parents. À la suite de cette consultation, la politique révisée sera présentée à une réunion ultérieure pour approbation et mise en vigueur.

Il est recommandé :

Que le rapport en date du 19 janvier 2017 intitulé *Révision de la politique 1,07 Services de garde* soit reçu.

Que la politique révisée soit envoyée aux instances mentionnées ci-haut aux fins de consultation.

Préparé par :
L'adjointe à la surintendance de l'éducation,
Tricia Verreault

Présenté par :
Le directeur de l'éducation,
Martin Bertrand

p. j. Ébauche de la politique 1,07 Services de garde
Politique 1,07 Services aux garderies (2000)
Ébauche des directives administratives 1,07 Services de garde

SERVICES DE GARDE

Approuvée le 24 avril 1999

Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2000

Modifiée le 26 mai 2007

Révisée le xx décembre 2016

Préambule

Le Conseil scolaire Viamonde (Conseil) reconnaît l'importance de permettre aux enfants de sa communauté de bénéficier d'un service de garde en français dans ses installations scolaires, favorisant ainsi l'intégration optimale de l'enfant à l'école.

Le Conseil reconnaît que les services de garde agréés agissent comme fournisseurs de services indépendants qui adhèrent à la mission, la vision et les valeurs du Conseil. Tous les services de garde agréés qui opèrent dans les locaux du Conseil offrent des programmes et services en français.

Définitions

Accord de licence : Protocole d'entente entre le Conseil et le fournisseur de service de garde agréé qui permet à celui-ci d'opérer le service de garde sur les lieux du Conseil en définissant les modalités.

Service de garde agréé : service de garde opéré par un organisme à but non lucratif qui détient un permis d'exploitation de garderie selon la *Loi 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance* (ci-après nommé « services de garde »).

Principes directeurs

Le Conseil reconnaît que les programmes et services pour la garde d'enfants et la petite enfance contribuent au développement langagier des enfants et offrent des expériences qui produiront des résultats positifs sur les plans de l'apprentissage, du développement, de la santé et du bien-être des enfants et enrichissent ainsi le rôle éducatif de l'école.

Modalités

1. Le Conseil s'engage à fournir des locaux pour des services de garde francophones dans toutes ses écoles, là où l'espace le permet.
2. Le Conseil et les fournisseurs de services de garde signent un Accord de licence exposant les termes et conditions de l'entente ainsi que les espaces occupés.
3. Le fournisseur des services de garde doit être couvert par des assurances conformément aux exigences de l'Accord de licence.
4. Tous les services de garde dans les écoles du Conseil sont des services agréés, qui répondent aux exigences des municipalités dans lesquelles ils opèrent, et qui se conforment à la *Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance* et mettent en

POINT NO 4.1.5 DE L'ORDRE DU JOUR



CONSEIL

ANNEXE A

Politique n° 1,07

SERVICES DE GARDE

Approuvée le 24 avril 1999
Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2000
Modifiée le 26 mai 2007
Révisée le **xx décembre 2016**

Page 2 de 2

œuvre les fondements du programme *Comment apprend-on? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance* (2014).

5. Le Conseil se réserve le droit d'exiger des frais raisonnables pour les coûts d'entretien des espaces utilisés et pour les coûts encourus en dehors des heures normales d'utilisation.

Références

Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance
Comment apprend-on? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance (2014)

POINT NO 4.1.5 DE L'ORDRE DU JOUR



Conseil scolaire de district
du Centre-Sud-Ouest

CONSEIL

ANNEXE B

Politique n° 1,07

SERVICES AUX GARDERIES

Approuvée le 24 avril 1999

Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2000

Modifiée le 26 mai 2007

Page 1 de 1

PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire de district du Centre-Sud-Ouest reconnaît que les garderies agissent comme centres indépendants et que l'installation de celles-ci à l'intérieur de ses écoles permet aux enfants d'être mieux sensibilisés au milieu scolaire tout en facilitant une transition entre le milieu de la garderie et le milieu scolaire. Cette politique s'applique aux garderies reconnues en vertu de la *Loi sur les garderies* du ministère des Services sociaux et communautaires.

1. Au plus tard le 31 janvier de chaque année, le Conseil avise les garderies des effectifs de chaque école et le taux de capacité que celles-ci représentent. Lorsque les effectifs de l'école dans laquelle se situe une garderie représente 75 % de la capacité de l'édifice, la garderie sera avisée en janvier de l'année en cours de la possibilité que le Conseil aura à reprendre les locaux l'année scolaire suivante et ce, selon les besoins de l'école.
2. L'allocation de locaux ne peut pas excéder un terme de cinq ans à la fois. La direction de la garderie soumet sa demande à la direction de l'école au plus tard le 30 mars de la fin de la dernière période accordée pour la prochaine année scolaire. L'école doit répondre avant le 31 mai à la garderie. Le Conseil se réserve le droit d'un préavis de deux mois.
3. Les garderies sont responsables des coûts engendrés pour toute rénovation et tout aménagement requis par le ministère des Services sociaux et communautaires ainsi que par les municipalités. Lorsque le Conseil doit reprendre le local/les locaux, les rénovations apportées par la garderie ne seront pas remboursées par le Conseil. L'équipement du terrain de jeux acheté et installé par la garderie lui appartient.
4. Les garderies sont responsables des coûts attenants à leurs fournitures, communications et administration.
5. La direction d'école travaille de concert avec la direction de la garderie pour assurer une liaison entre la garderie et le Conseil.
6. Le service de transport est offert selon la discrétion du Conseil.
7. Un permis de fonctionnement est signé entre le Conseil et la garderie. Ce permis de fonctionnement peut varier d'une garderie à l'autre et ce, en raison des effectifs de l'école et de la garderie.
8. Chaque garderie est cotisée selon les modalités établies par le Conseil à partir de l'année scolaire 1999-2000. Les modalités se trouvent à l'annexe A faisant partie des directives administratives.

La garderie est responsable de tous les frais de fonctionnement à l'extérieur du calendrier scolaire.

POINT NO 4.1.5 DE L'ORDRE DU JOUR



CONSEIL

ANNEXE C

SERVICES DE GARDE

Directives administratives n° 1,07

Entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2000

Révisées le xx novembre 2016

Prochaine révision en 2018-2019

Page 1 de 8

1.0 PRÉAMBULE

Les présentes directives administratives doivent être lues et interprétées conformément aux termes et aux objets de la Politique n° 1,07, Services de garde.

2.0 DÉFINITIONS

« Accord de licence » signifie un protocole d'entente entre le Conseil et le fournisseur de service de garde agréé qui permet à celui-ci d'opérer le service de garde sur les lieux du Conseil en définissant les modalités.

« Conseil » signifie le Conseil scolaire Viamonde.

« Service de garde » signifie un service de garde opéré par un organisme à but non lucratif qui détient un permis d'exploitation de garderie selon la *Loi 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance*.

« SIEP » signifie le secteur de l'immobilisation, de l'entretien et de la planification.

3.0 RESPONSABILITÉS

Le secteur des affaires:

- gère le processus concurrentiel;
- prépare et signe l'Accord de licence ainsi que tous amendements;
- assure que les termes de l'Accord de licence soient respectés; et
- facture le loyer et autres frais au fournisseur.

Le SIEP:

- détermine si une école a les espaces pour offrir un service de garde;
- assurer l'entretien des lieux;
- offre la formation des systèmes; et,
- approuve toutes rénovations.

La coordination des services à la petite enfance:

- assure que tous les services de garde répondent aux exigences du Conseil et aux normes et règlements qui régissent leur fonctionnement;
- travaille en partenariat avec le fournisseur du service de garde pour offrir des services de qualité;
- assure des communications entre le fournisseur du service de garde et l'école;
- assure la liaison entre le SIEP, le secteur des affaires et le fournisseur du service de garde;
- visite le centre de garde pour entretenir une relation avec le personnel du service de garde;
- planifie et facilite l'ouverture des nouveaux services de garde, qui inclut participer au processus d'appel d'offres;
- gère les demandes du fournisseur du service de garde;
- obtiens du fournisseur du service de garde et transmets au secteur des affaires les

POINT NO 4.1.5 DE L'ORDRE DU JOUR



CONSEIL

SERVICES DE GARDE

Directives administratives n° 1,07

Page 2 de 8

documents suivants:

- (1) permis autorisant l'exploitation d'un centre de garde délivré par le ministère de l'Éducation;
- (2) certificat d'assurance selon les critères de l'Accord de licence nommant le Conseil comme assuré additionnel;
- (3) confirmation du partage des locaux pour les programmes avant et après l'école; et
- (4) Annexe A, Coordonnées, s'il y a des changements aux personnes-ressources du service de garde.

La direction d'école:

- assure la coordination entre les deux parties dans un climat positif avec le fournisseur du service de garde par une collaboration et une communication ouverte et continue;
- sensibilise le personnel de l'école aux programmes et service de garde et encourage une collaboration et un partage de meilleures pratiques;
- fournit la direction du service de garde avec toutes informations pertinentes qui peuvent affecter le fonctionnement du service;
- rencontre la direction du service de garde mensuellement pour assurer un partage d'information et une planification qui profite aux enfants et aux familles desservies par la communauté;
- invite la direction du service de garde aux réunions du personnel et aux activités de l'école;
- assure une rencontre mensuelle entre avec la direction du service de garde de l'école;
- nomme le service de garde dans ses communications à la communauté scolaire;
- invite la direction du service de garde à joindre le comité de santé et sécurité de l'école, et s'assure que le service de garde soit avisé de toutes pratiques d'évacuation et de barricade; et
- approuve ou rejette les demandes de la direction du service de garde pour faire circuler de la publicité aux élèves de l'école.

La direction du service de garde:

- respecte les politiques et directives administratives du Conseil, les termes de l'Accord de licence et les lois et règlements qui régissent le fonctionnement d'un service de garde;
- est responsable de toute communication avec les parents du service de garde, incluant aviser les parents si le service de garde est fermé;
- assure un partenariat solide et positif avec l'école par une collaboration et une communication ouverte et continue;
- sensibilise le personnel du service de garde encourage une collaboration et un partage de meilleures pratiques;
- assure que l'école reçoit toutes informations pertinentes qui peuvent affecter le fonctionnement de l'école;
- rencontre la direction d'école mensuellement pour assurer un partage d'information et une planification qui profite aux enfants et aux familles desservies par la communauté;
- nomme l'école où il se situe dans ses dépliants et autres outils promotionnels; collabore avec les partenaires communautaires et intègre les services avec ceux-ci;

POINT NO 4.1.5 DE L'ORDRE DU JOUR



CONSEIL

SERVICES DE GARDE

Directives administratives n° 1,07

Page 3 de 8

- développe et maintient un environnement bienveillant et attentif où les familles sont valorisées et impliquées dans l'apprentissage de leur enfant;
- remet annuellement une copie des documents suivants:
 - (1) permis autorisant l'exploitation d'un centre de garde délivré par le ministère de l'Éducation;
 - (2) certificat d'assurance selon les critères de l'Accord de licence nommant le Conseil scolaire Viamonde comme assuré additionnel;
 - (3) confirmation du partage des locaux pour les programmes avant et après l'école; et
 - (4) Annexe A, Coordonnées, s'il y a des changements aux personnes-ressources du service de garde;
- remet (à la demande du Conseil seulement) un certificat de décharge délivré par la CSPAAT de l'Ontario que toutes les cotisations ou indemnités ont été payées; et
- assure que tous les membres du personnel et les volontaires ont complétés une vérification des antécédents criminels.

Le parent, tutrice ou tuteur d'un enfant assistant le service de garde :

- signe une entente directement avec le fournisseur du service de garde.

4.0 ÉTABLISSEMENT D'UN SERVICE DE GARDE DANS UN MILIEU SCOLAIRE

4.1 Appel d'offres

Tout service de garde est obtenu suite à un appel d'offres mené par le Conseil. Lors de l'appel d'offres, le Conseil invite les fournisseurs de service de garde à but non lucratif à émettre leurs intentions de soumettre à l'appel. Le Conseil étudie l'ensemble des soumissions et choisit celle qui répond le mieux aux critères déterminés par l'appel d'offres.

La sélection d'un fournisseur de service de garde est faite selon les critères suivants:

- stabilité financière du service de garde;
- compétences et expériences;
- services additionnels; et
- références.

Advenant que le Conseil résilie l'Accord de licence, le fournisseur doit faire l'objet d'un appel d'offres.

4.2 Accord de licence de licence

Le fournisseur sélectionné est tenu de signer un Accord de licence rédigé par le Conseil.

Toutes demandes de modification doivent être communiquées à la coordination des services à la petite enfance, qui fait approuver la demande et l'achemine au secteur des affaires. Si la demande est approuvée, un amendement est préparé et signé par les parties.

L'Accord de licence peut être résilié si n'importe lequel de ces événements se produit:

- le consentement mutuel par écrit du Conseil et du fournisseur du service de garde;

POINT NO 4.1.5 DE L'ORDRE DU JOUR



CONSEIL

SERVICES DE GARDE

Directives administratives n° 1,07

Page 4 de 8

- l'avis écrit du Conseil si le fournisseur du service de garde n'a pas satisfait les conditions de l'Accord de licence ou bien il ne s'est pas conformé aux lois, statuts, règlements ou directives;
- les lieux loués sont endommagés à cause de feu ou d'autre chose de façon à ce que le centre de garde soit entièrement ou presque hors d'état pour la prestation des services de garde;
- le Conseil a besoin des locaux loués pour répondre aux besoins des élèves; et
- une ou l'autre des parties donne un avis écrit à l'autre partie six (6) mois d'avance pour déclarer leur intention de résilier l'Accord de licence.

5.0 MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

5.1 Collaboration entre le service de garde et l'école

La direction d'école et la direction du service de garde se rencontrent de façon mensuelle pour assurer une collaboration efficace et le partage d'information. Entre autres, elles partagent:

- une mise à jour des services;
- une mise à jour des procédures d'urgence;
- une mise à jour des listes d'inscriptions au programme avant et après l'école;
- les événements spéciaux (sorties, spectacles, invités, portes ouvertes);
- le calendrier mensuel, incluant les dates des journées pédagogiques; et
- les journées d'opération du service de garde hors du calendrier scolaire (semaine de la relâche, programme d'été, journées pédagogiques, etc.).

De plus, la direction d'école et la direction du service de garde discutent de la programmation, des pratiques gagnantes et travaillent en partenariat sur le partage des équipements pour enfants ayant des besoins particuliers.

Les directions préparent annuellement une rencontre au début de l'année scolaire avec les équipes pédagogiques des classes partagées et les éducatrices et éducateurs du service de garde pour assurer une collaboration pour le partage des locaux et du matériel.

5.2 Heures d'ouverture

Les heures d'ouverture sont établies à chaque service de garde selon les besoins du Conseil et de la communauté et sont spécifiées dans l'Accord de licence.

Pour les journées pédagogiques et semaines de relâche, la direction du service de garde décide si le service est ouvert ou fermé.

5.3 Programme avant et après l'école

À la demande du Conseil et selon l'Accord de licence, le service de garde doit assurer la prestation de programmes avant et après l'école. Le service de garde est responsable de livrer un programme de qualité qui répond aux normes du ministère de l'Éducation.

5.4 Utilisation des installations scolaires

La disponibilité des installations scolaires au service d'une école est accordée premièrement en fonction des besoins de l'école. Lorsque l'école a répondu à ses besoins, elle peut aider le fournisseur à répondre ensuite à ses besoins.

Pour l'utilisation des installations scolaires avant et après les heures de l'Accord de licence, toute demande doit être approuvée conformément à la Politique et aux Directives administratives n° 2,04, Utilisation et location des installations scolaires.

5.5 Service de transport

Aucun service de transport n'est offert par l'école aux enfants inscrits au service de garde. Le service de transport est réservé pour les élèves de l'école seulement.

6.0 COÛTS

6.1 Général

Le fournisseur du service de garde est responsable des coûts attenants à ses fournitures, téléphones, communications et administration.

6.2 Loyer

Le loyer est basé sur les effectifs du service de garde ou les superficies des lieux loués.

6.3 Aménagement des locaux

Le fournisseur du service de garde est responsable de l'aménagement de ses locaux. L'équipement temporaire et amovible du terrain de jeux qu'il a acheté lui appartient. L'équipement permanent installé au terrain de jeu appartient au Conseil.

Si le Conseil fait l'achat de meubles pour aménager les locaux utilisés par le service de garde, les meubles sont identifiés et font partie de l'inventaire de l'école.

6.4 Entretien des locaux

Le Conseil est responsable de l'entretien des locaux du service de garde, selon les critères du Conseil, tel que stipulé dans l'Accord de licence.

La direction du service de garde achemine toutes ses demandes d'entretien (au-delà de l'entretien normal) à la direction d'école (ex. problèmes de plomberie, clôture extérieure brisée, porte endommagée, présence d'arbres ou branches qui pourraient être dangereux).

6.5 Projets de rénovation ou construction

Le Conseil est responsable de l'édifice. Toutes rénovations ou constructions qui affectent le fournisseur (soit intérieur ou au terrain de jeu) résultent d'une collaboration entre le Conseil et le fournisseur du service de garde.

Le service de garde est responsable des coûts engendrés pour toute rénovation et tout aménagement requis par le ministère de l'Éducation ainsi que par les municipalités. Lorsque le Conseil doit reprendre les locaux, les rénovations apportées par le fournisseur du service de garde ne seront pas remboursées par le Conseil.

Avant toute rénovation, construction, peinture ou aménagement permanent (ex., jeux extérieurs fixés au sol), le fournisseur doit contacter la coordination des services à la petite enfance pour discuter de ses besoins et voir aux procédures du Conseil. La coordination des services à la petite enfance doit obtenir l'approbation écrite du SIEP pour tout projet concernant l'immobilisation. S'il y a lieu, le SIEP détermine les frais et dirige le projet selon ses politiques et procédures.

7.0 INTERRUPTIONS

7.1 Annulation d'autobus scolaires

Lors de l'annulation d'autobus scolaires, l'école est ouverte et la direction du service de garde prend ses propres décisions par rapport à ses services. La direction du service de garde est responsable d'aviser les parents des enfants qui fréquentent le service de garde qui est géré par le Conseil.

7.2 Fermeture d'école

Lors de la fermeture d'école due aux intempéries ou de situation d'urgence (p.ex., fuite d'eau), le service de garde doit fermer. Le service de garde est responsable de toutes communications avec les parents, tuteurs et tutrices des enfants qui fréquentent le service de garde.

POINT NO 4.1.5 DE L'ORDRE DU JOUR



CONSEIL

SERVICES DE GARDE

Directives administratives n° 1,07

Page 7 sur 8

Annexe A Formulaire d'information – Coordonnées

Nom de l'organisme: _____

Adresse: _____

Rôle au service de garde: Direction _____ Superviseure _____

Nom: _____

Tél. centre de garde: _____

Tél. domicile: _____

Tél. cellulaire: _____

Télécopieur: _____

Adresse courriel: _____

Conseil d'administration: Présidence _____ Vice-présidence _____

Nom: _____

Tél. centre de garde: _____

Tél. domicile: _____

Tél. cellulaire: _____

Télécopieur: _____

Adresse courriel: _____

*Veillez retourner ce formulaire à l'attention de l'adjointe administrative,
Conseil scolaire Viamonde, 1, promenade Vanier, bureau 101, Welland (Ontario) L3B 1A1*

POINT NO 4.1.5 DE L'ORDRE DU JOUR



CONSEIL

SERVICES DE GARDE

Directives administratives n° 1,07

Page 8 sur 8

Annexe B Formulaire d'information – Sommaire de l'Accord de licence de licence

Date d'entrée: _____

Propriétaire: Conseil scolaire Viamonde

Locataire: _____

Bâtiment: _____ Superficies: _____

Lieux loués: _____ Superficies: _____

Lieux alternatifs: _____

Lieux en commun: _____

Lieux partagés: _____

Lieux partagés durant
la période estivale: _____

Utilisation permise: Service de garde et programme avant et après l'école

Heures d'opération: _____

Nombre d'espaces
de stationnement: _____

Sylvie Gravelle,
Coordnatrice des services à la petite enfance

(signature)

Direction d'école

(signature)

Yves Rivard,
Gestionnaire du fonctionnement des édifices

(signature)

*Veillez retourner ce formulaire à l'attention de l'adjointe administrative,
Conseil scolaire Viamonde, 1, promenade Vanier, bureau 101, Welland (Ontario) L3B 1A1*

POINT NO 4.1.6 DE L'ORDRE DU JOUR



Le 19 janvier 2017

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

**Objet : ÉTUDE DE MARCHÉ ET DEMANDE DES ÉLÈVES PAR RAPPORT À
UNE UNIVERSITÉ DE LANGUE FRANÇAISE**

ANTÉCÉDENTS

Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle a entamé une étude pour accroître l'accès à l'éducation postsecondaire en Ontario et évaluer différentes options pour la création d'une université de langue française dans les régions du Centre et du Sud-Ouest de la province.

SITUATION ACTUELLE

Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle a retenu la firme R.A. Malatest & Associates pour effectuer la recherche. Un questionnaire a été développé et approuvé par le personnel du Ministère responsable de l'étude. Ce questionnaire permettra de sonder l'intérêt des élèves à fréquenter une université de langue française et déterminer quels programmes universitaires les intéressent.

La consultation vise les élèves de 11^e et de 12^e année des écoles secondaires du Conseil. La participation des élèves du Conseil au sondage leur permettra de façonner l'avenir de l'éducation postsecondaire en langue française en Ontario et nourrira la réflexion des partenaires de ce projet.

Le sondage sera administré à l'hiver 2017 et la participation au sondage est faite de façon optionnelle, de plus les réponses resteront confidentielles.

IMPLICATION FINANCIÈRE

Aucune implication financière pour le Conseil.

POINT NO 4.1.6 DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST RECOMMANDÉ :

Que le rapport en date du 19 janvier 2017 sur la proposition de sondage *Étude de marché et demande des élèves par rapport à une université de langue française* soit reçu.

Que le projet de consultation soit approuvé.

Préparé par :

Le surintendant de l'éducation,
Sébastien Fontaine

Présenté par :

Le directeur de l'éducation,
Martin Bertrand

POINT NO 4.1.7 DE L'ORDRE DU JOUR



Le 19 janvier 2017

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : SORTIES ÉDUCATIVES

Les sorties éducatives à l'extérieur de la province, listées ci-après, sont prévues à l'école suivante :

ÉTATS-UNIS

Lieu :	Ellicottville, New York
École :	École secondaire Confédération
Date :	27 février 2017
Niveau d'études :	7 ^e à la 12 ^e année
Nombre d'élèves :	17
But du voyage :	Voyage éducatif où les élèves seront initiés à un sport d'hiver afin de se maintenir en bonne santé physique (éducation physique).
Coût par élève :	± 90 \$
Montant défrayé par l'élève :	66 \$
Montant défrayé par l'école :	415 \$
Montant défrayé par les prélèvements de fonds :	S/O
Coût total de l'activité :	1 537 \$

QUÉBEC

Lieu :	Québec, Québec
École :	École secondaire Confédération
Date :	30 janvier au 2 février 2017
Niveau d'études :	7 ^e à la 9 ^e année
Nombre d'élèves :	42
But du voyage :	Voyage éducatif où les élèves vivront leur francophonie et approfondiront leurs connaissances historiques de la ville de Québec et des alentours.
Coût par élève :	± 510 \$
Montant défrayé par l'élève :	± 480 \$
Montant défrayé par l'école :	1 200 \$ total
Montant défrayé par les prélèvements de fonds :	0
Coût total de l'activité :	21 403 \$

Les sorties proposées respectent la politique 3,26 du CS Viamonde sur les sorties

POINT NO 4.1.7 DE L'ORDRE DU JOUR

éducatives.

IL EST RECOMMANDÉ :

Que le rapport en date du 19 janvier 2017 *Sorties éducatives* soit reçu.

Que les demandes pour les voyages aux États-Unis et au Québec dont le présent rapport fait l'objet soient approuvées.

Préparé par :

Le surintendant de l'éducation,
Sébastien Fontaine

Présenté par :

Le directeur de l'éducation,
Martin Bertrand

POINT NO 4.1.8 DE L'ORDRE DU JOUR



Le 19 janvier 2017

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : CALENDRIERS SCOLAIRES 2017-2018

PRÉAMBULE

L'élaboration du calendrier scolaire pour l'année scolaire 2017-2018 est présentement en cours.

L'information du ministère de l'Éducation a été reçue le 2 décembre 2016.

CALENDRIERS SCOLAIRES – ÉBAUCHE

Une première ébauche a été développée en tenant compte du Règlement 304, et des modifications qui y ont été apportées, tel qu'énoncées dans le Règlement de l'Ontario 13/13 qui établit les exigences concernant le nombre de journées d'enseignement, le nombre de journées pédagogiques et le nombre de journées d'examen pour le palier secondaire.

Lors de l'élaboration du calendrier scolaire, nous devons tenir compte des calendriers scolaires des conseils scolaires limitrophes, partenaires avec le Conseil pour le consortium du transport. Pour ce faire, nous avons été en communication avec nos homologues et plus particulièrement le Conseil scolaire de district catholique du Centre-Sud (#64); ces derniers ont été consultés et nous ont informés qu'ils sont également en période de consultation.

Le calendrier scolaire proposé par le Conseil scolaire Viamonde reflète les propositions du ministère de l'Éducation, du Conseil scolaire Viamonde et des conseils scolaires limitrophes en matière de transport.

PROCESSUS DE CONSULTATION

Il est suggéré qu'une copie de l'ébauche du calendrier scolaire pour l'année scolaire 2017-2018 soit envoyée aux directions d'école, aux présidences des conseils d'école, aux membres du comité de participation de parents, à la présidence de l'AEFO, de la FEESO et du SCFP aux fins de consultation dès le 20 janvier 2017. Vous trouverez en annexe les calendriers scolaires proposés.

POINT NO 4.1.8 DE L'ORDRE DU JOUR

ÉCHÉANCE

La période de consultation du calendrier scolaire sera du 20 janvier au 10 février 2017. Les commentaires et recommandations seront ensuite compilés et remis aux membres lors d'une réunion du Conseil subséquente.

La date limite de soumission de calendriers modifiés est le 1^{er} mars 2017.

IL EST RECOMMANDÉ :

Que le rapport en date du 19 janvier 2017 *Calendriers scolaires 2017-2018* soit reçu.

Que les calendriers scolaires proposés soient envoyés aux instances habituelles aux fins de consultation.

Préparé par :

Le surintendant de l'éducation,
Sylvain Landriault

Présenté par :

Le directeur de l'éducation,
Martin Bertrand

p. j.

POINT NO 4.1.8 DE L'ORDRE DU JOUR



Calendrier scolaire 2017-2018

Légende :

F	Jour férié
P	Journée pédagogique
C	Congé désigné par le Conseil
E	Journée d'examen prévue (9 ^e à la 12 ^e année)

ÉBAUCHE

Conseil scolaire Viamonde

Palier : élémentaire secondaire

Écoles :

Toutes les écoles élémentaires du Conseil
Toutes les 7^e et 8^e années des écoles secondaires

MOIS	Journées d'enseignement élémentaire	Journées pédagogiques	1 ^{ère} semaine					2 ^e semaine					3 ^e semaine					4 ^e semaine					5 ^e semaine				
			L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
Août		1		1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	31	
Septembre	19						1	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	29
Octobre	20	1	2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27	30	31			
Novembre	21	1		1	2	3	6	7	8	9	10	13	14	15	16	17	20	21	22	23	24	27	28	29	30		
Décembre	16						1	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	29
Janvier	17	1	1	2	3	4	5	8	9	10	11	12	15	16	17	18	19	22	23	24	25	26	29	30	31		
Février	18	1			1	2	5	6	7	8	9	12	13	14	15	16	19	20	21	22	23	26	27	28			
Mars	15				1	2	5	6	7	8	9	12	13	14	15	16	19	20	21	22	23	26	27	28	29	30	
Avril	20		2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27	30				
Mai	22			1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	31	
Juin	19	2					1	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	29

Remarque : Le calendrier de 2017-2018 donne la possibilité de 196 jours de classe entre le 1^{er} septembre 2017 et le 30 juin 2018. Chaque année scolaire comprend au moins 194 jours de classe dont trois (3) jours doivent être désignés des journées pédagogiques. Un maximum de quatre (4) autres jours peuvent être désignés comme journées pédagogiques par le conseil scolaire. Les autres jours de classe constituent des journées d'enseignement. Un conseil

194

POINT NO 4.1.8 DE L'ORDRE DU JOUR



Calendrier scolaire 2017-2018

Légende :

F	Jour férié
P	Journée pédagogique
C	Congé désigné par le Conseil
E	Journée d'examen prévue (9 ^e à la 12 ^e année)

ÉBAUCHE

Conseil scolaire Viamonde

Palier : élémentaire secondaire

Écoles :
Toutes les écoles secondaires du Conseil (9^e à la 12^e année)

MOIS	Journées d'enseignement secondaire	Journées pédagogiques	Journées d'examen prévues	1 ^{ère} semaine					2 ^e semaine					3 ^e semaine					4 ^e semaine					5 ^e semaine								
				L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V				
Août		1			1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	31					
Septembre	19							1	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	29				
Octobre	20	1		2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27	30	31							
Novembre	21	1				1	2	3	6	7	8	9	10	13	14	15	16	17	20	21	22	23	24	27	28	29	30					
Décembre	16							1	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	29				
Janvier	13	1	4	1	2	3	4	5	8	9	10	11	12	15	16	17	18	19	22	23	24	25	26	29	30	31						
Février	17	1	1				1	2	5	6	7	8	9	12	13	14	15	16	19	20	21	22	23	26	27	28						
Mars	15						1	2	5	6	7	8	9	12	13	14	15	16	19	20	21	22	23	26	27	28	29	30				
Avril	20			2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27	30								
Mai	22				1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	31					
Juin	14	2	5					1	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	29				

Remarque : Le calendrier de 2017-2018 donne la possibilité de 196 jours de classe entre le 1er septembre 2017 et le 30 juin 2018. Chaque année scolaire comprend au moins 194 jours de classe dont trois (3) jours doivent être désignés des journées pédagogiques. Un maximum de quatre (4) autres jours peuvent être désignés comme journées pédagogiques par le conseil scolaire. Les autres jours de classe constituent des journées d'enseignement. Un conseil

194

POINT NO 7.1 DE L'ORDRE DU JOUR



Le 19 janvier 2017

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Les effectifs scolaires

SITUATION ACTUELLE

Mensuellement, l'administration prépare le rapport des effectifs scolaires.

Voici le rapport pour les mois de novembre et décembre 2016.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 19 janvier 2017 sur « Les effectifs scolaires» soit reçu.

Préparé par :

Directrice des communications et du marketing,
Claire Francoeur

Présenté par :

Directeur de l'éducation,
Martin Bertrand

POINT NO 7.1 DE L'ORDRE DU JOUR

EFFECTIFS SCOLAIRES 2016-2017

Régions	École	Capacité OTG	30-juin-16	30-sept-16	01-oct-16	01-nov-16	01-déc-16	
CENTRE	Académie de la Moraine (Richmond Hill)	302	188	175	173	173	175	
	École élémentaire La Fontaine (Kleinburg)	158	137	136	136	134	134	
	École secondaire Norval-Morrisseau - palier élémentaire (Richmond Hill)	441	37	50	49	49	49	
	École secondaire Norval-Morrisseau - palier secondaire (Richmond Hill)		64	83	82	82	83	
	École élémentaire Carrefour des jeunes (Brampton)	337	477	474	468	468	466	
	École élémentaire Horizon Jeunesse (Mississauga)	290	345	338	337	336	333	
	École secondaire Jeunes sans frontières - palier élémentaire (Brampton)	604	188	213	214	213	213	
	École secondaire Jeunes sans frontières - palier secondaire (Brampton)		312	343	345	345	346	
	École élémentaire Félix-Leclerc (Toronto)	316	287	268	273	275	276	
	École élémentaire Charles-Sauriol (Toronto)	518	266	318	318	318	315	
	École élémentaire Pierre-Elliott-Trudeau (Toronto)	405	361	369	371	370	367	
	École secondaire Toronto Ouest - palier élémentaire (Toronto)	566	105	112	110	111	111	
	École secondaire Toronto Ouest - palier secondaire (Toronto)		129	140	141	140	141	
	École élémentaire Gabrielle-Roy (Toronto)	481	261	279	282	282	281	
	École élémentaire La Mosaïque (Toronto)	544	421	473	474	474	467	
	Collège Français - palier élémentaire (Toronto)	399	111	116	117	117	118	
	Collège français - palier secondaire (Toronto)		180	158	158	159	159	
	École élémentaire Antonine-Maillet (Oshawa)	342	192	198	200	201	201	
	Académie Alexandre-Dumas (Toronto)	316	176	176	174	175	175	
	École Ronald-Marion - Mat à 6e (Pickering)	247	255	260	260	259	257	
	École Ronald-Marion - 7e à 8e (Pickering)	69	89	94	96	96	96	
	École Ronald-Marion - 9e à 12e (Pickering)	243	94	141	142	142	142	
	École élémentaire Laure-Rièse (Toronto)	334	209	212	216	219	218	
	École élémentaire Mathieu-da-Costa (Toronto)	264	187	222	218	221	221	
	École élémentaire Jeanne-Lajoie (Toronto)	429	482	502	511	516	519	
	École secondaire Étienne-Brûlé - palier élémentaire (Toronto)	530	163	171	171	170	169	
	École secondaire Étienne-Brûlé - palier secondaire (Toronto)		311	275	271	272	272	
	TOTAL CENTRE :	8135	6027	6296	6307	6317	6304	
	NORD	Académie La Pinède (Borden)	319	92	130	124	121	120
		École élémentaire La Source (Barrie)	359	356	357	357	355	352
École publique Saint-Joseph (Penetanguishene)		290	172	170	170	168	168	
École secondaire Le Caron - Palier élémentaire (Penetanguishene)		444	31	43	43	43	43	
École secondaire Le Caron - Palier secondaire (Penetanguishene)		444	133	118	118	117	117	
École secondaire Roméo-Dallaire - palier élémentaire (Barrie)		542	66	67	66	66	66	
École secondaire Roméo-Dallaire - palier secondaire (Barrie)			155	146	145	145	144	
École élémentaire des Quatre-Rivières (Orangeville)		478	160	167	167	168	168	
TOTAL NORD :		2398	1165	1198	1190	1183	1178	
SUD	École élémentaire Champlain (Welland)	236	90	79	78	76	75	
	École élémentaire L'Héritage (St Catharines)	247	136	129	130	130	127	
	École élémentaire LaMarsh (Niagara Falls)	316	154	158	158	157	156	
	École élémentaire Nouvel-Horizon (Welland)	250	155	142	144	144	145	
	École secondaire Confédération - palier élémentaire (Welland)	807	32	44	44	44	44	
	École secondaire Confédération - palier secondaire (Welland)		59	52	52	51	51	
	École élémentaire Pavillon de la jeunesse (Hamilton)	267	204	248	254	252	251	
	École élémentaire Renaissance (Burlington)	273	220	225	226	227	227	
	École secondaire Georges-P.-Vanier - palier élémentaire (Hamilton)	687	56	59	58	59	59	
	École secondaire Georges-P.-Vanier - palier secondaire (Hamilton)		109	104	105	105	105	
	École élémentaire du Chêne (Oakville)	224	123	115	113	113	113	
	École élémentaire Patricia-Picknell (Oakville)	273	249	227	226	229	227	
	École secondaire Gaétan-Gervais - palier élémentaire (Oakville)	138	57	62	61	61	61	
École secondaire Gaétan-Gervais - palier secondaire (Oakville)	59		70	69	69	69		
TOTAL SUD :	3718	1703	1714	1718	1717	1710		
SUD-OUEST	Académie de la Tamise (London)	244	321	308	302	303	303	
	École élémentaire Marie-Curie (London)	328	476	278	282	281	281	
	École élémentaire La pommeiraie (London)	343	n/a	225	227	230	230	
	École secondaire Gabriel-Dumont - palier élémentaire (London)	293	124	139	138	138	138	
	École secondaire Gabriel-Dumont - palier secondaire (London)		85	108	110	110	110	
	École élémentaire L'Harmonie (Waterloo)	253	317	352	353	353	351	
	École élémentaire L'Odysée (Guelph)	227	125	122	124	123	124	
	École élémentaire Les Rapides (Sarnia)	198	153	146	144	144	144	
	École secondaire Franco-Jeunesse - palier élémentaire (Sarnia)	191	25	28	28	28	28	
	École secondaire Franco-Jeunesse - palier secondaire (Sarnia)		24	17	17	17	17	
	École élémentaire L'Envolée (Windsor)	500	213	212	215	217	219	
	École élémentaire Louise-Charron (Windsor)	282	99	93	92	93	93	
	École secondaire de Lamothe-Cadillac - palier élémentaire (Windsor)	351	54	64	64	63	63	
	École secondaire de Lamothe-Cadillac - palier secondaire (Windsor)		102	100	103	102	102	
TOTAL SUD-OUEST :	2867	2118	2192	2199	2202	2203		
Total des effectifs :		17 118	11 013	11 400	11 414	11 419	11 395	

POINT NO 7.2.1 DE L'ORDRE DU JOUR



ENVOYÉ PAR COURRIEL

Toronto, le 29 novembre 2016

Monsieur Joël Dupuis
Président
Fédération de la jeunesse franco-ontarienne
320, rue Lajoie
Ottawa (Ontario) K1L 7H4

Monsieur,

Au nom des membres du Conseil scolaire Viamonde et en mon nom personnel, j'aimerais vous adresser toutes nos félicitations pour votre récente nomination à titre de président de la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO).

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous envisageons le plaisir de collaborer avec vous pour l'avancement et l'épanouissement de la jeunesse franco-ontarienne et le développement chez les jeunes de leur leadership au sein de la francophonie et de la société en général. L'engagement de la FESFO envers la promotion et le rayonnement de la jeunesse franco-ontarienne est d'ailleurs bien connu de tous.

Nous vous souhaitons le meilleur des succès dans vos nouvelles fonctions.

J'ai bien hâte de vous rencontrer afin d'avoir le plaisir de vous réitérer de vive voix nos vœux de félicitations.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président du Conseil,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. L'Heureux'.

Jean-François L'Heureux

c. c. Membres du Conseil scolaire Viamonde



POINT NO 7.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR



Conseil scolaire Viamonde
csviamonde.ca

tout est possible

ENVOYÉ PAR COURRIEL

Toronto, le 28 novembre 2016

Élèves de l'École secondaire Gaétan-Gervais
Signataires de la lettre de pétition
Envoyée à l'Honorable Mitzie Hunter
Ministre de l'Éducation

Chères et chers élèves,

Nous saluons la belle initiative que vous avez eue d'envoyer une lettre à la ministre de l'Éducation par laquelle vous lui faisiez part de votre déception du fait que vous n'avez pas pu faire en ligne le test provincial de compétences linguistiques (TPCL) en raison de problèmes techniques rencontrés par l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE). Nous sommes empathiques à tout le stress que cela vous a occasionné; particulièrement du fait que vous avez dû redoubler d'efforts étant donné que la période de préparation pour ce test avait été réduite à six semaines.

Il s'agit d'une très belle lettre. Nous vous félicitons pour votre engagement civique et votre professionnalisme. Nous partageons votre déception et nous espérons que la reprise se déroulera bien pour vous et pour l'ensemble des élèves du Conseil qui doivent subir le test provincial de compétences linguistiques. Encore une fois bravo!

Recevez, chères et chers élèves, nos salutations cordiales.

Le directeur de l'éducation,

Martin Bertrand

Le président du Conseil,

Jean-François L'Heureux

- c. c. M^{me} Élyse Buligan, directrice, École secondaire Gaétan-Gervais
M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation
M. Pierre Girouard, membre du Conseil scolaire Viamonde
représentant la région d'Halton
M^{me} Janine Griffore, sous-ministre adjointe, ministère de l'Éducation
M. Dave Cooke, président de l'Office de la qualité et de la
responsabilité en éducation



POINT NO 7.2.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Le 6 décembre 2016

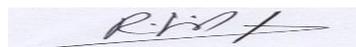
Jean-François L'Heureux,
Président du Conseiller scolaire Viamonde
116, Cornelius Parkway
Toronto (Ontario)
M6L 2K5

Monsieur L'Heureux,

Au nom de plus 1000 membres de l'Unité 58 - Centre Sud et Sud-Ouest publique de l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO), je tiens à vous offrir mes plus sincères félicitations pour votre réélection au poste de Président du Conseil scolaire Viamonde.

À titre de Président du Conseil scolaire, vous aurez à prendre des décisions qui touchent non seulement les élèves, leurs parents et le personnel des écoles, mais aussi l'ensemble de la communauté franco-ontarienne. L'AEFO est toujours prête à collaborer avec vous dans des dossiers d'intérêt commun.

En vous remerciant de la collaboration existante entre l'AEFO et le Conseil scolaire Viamonde, je vous remercie également de votre engagement envers l'éducation et la communauté francophone et vous prie d'agréer, Monsieur L'Heureux, l'expression de mes sentiments distingués.



Théophile Rwigimba
Président d'Unité 58- CSSOP

POINT NO 7.2.3 DE L'ORDRE DU JOUR



Association des enseignantes et
des enseignants franco-ontariens
Unité 58 – Centre Sud et Sud-Ouest publique

Le 6 décembre 2016

François Guérin,
Vice-président au Conseil scolaire Viamonde
116, Cornelius Parkway
Toronto (Ontario)
M6L 2K5

Monsieur Guérin,

Au nom de plus de 1000 membres de l'unité 58 - Centre Sud et Sud-Ouest publique de l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO), je tiens à vous offrir mes plus sincères félicitations pour votre réélection au poste de Vice-président du Conseil scolaire Viamonde.

À titre de vice-président du Conseil scolaire, vous aurez à prendre des décisions qui touchent non seulement les élèves, leurs parents et le personnel des écoles, mais aussi l'ensemble de la communauté franco-ontarienne. L'AEFO est toujours prête à collaborer avec vous dans des dossiers d'intérêt communs.

En vous remerciant de la collaboration existante entre l'AEFO et le Conseil scolaire Viamonde, je vous remercie également de votre engagement envers l'éducation et la communauté francophone et vous prie d'agréer, Monsieur Guérin, l'expression de mes sentiments distingués.

Théophile Rwigimba
Président d'Unité 58- CSSOP